

## F-18A: Un peu de plomb dans l'aile...

OTTAWA (PC) — On s'attend à ce que le comité de sélection du nouvel avion de chasse s'en tienne à sa recommandation que le Canada se porte acquéreur du F-18A de la société McDonnell Douglas, malgré les critiques formulées récemment par le Bureau général des comptes publics du gouvernement américain.

Il n'est toutefois pas certain que le nouveau cabinet libéral accepte cette recommandation, puisqu'au cours du dernier Parlement, le critique libéral pour les questions de Défense, M. Judd Buchanan, avait soulevé des doutes sur le F-18A et son rival, le F-16 de l'avionnerie General Dynamics.

Dans les milieux proches du comité, on ne voit cependant pas pourquoi il faudrait revenir sur la recommandation telle qu'elle a été formulée sur la simple foi d'un rapport américain.

Le Canada veut acheter entre 130 et 150 chasseurs pour une somme qui dépasserait les \$2,99 milliards.

Les deux finalistes de la compétition sont le F-18A et le F-16.

En décembre, M. Buchanan et son collègue néo-démocrate, M. Terry Sargeant avaient suggéré au gouvernement de différer sa décision sur l'avion jusqu'à ce que les problèmes soulevés dans le rapport américain soient réglés.

— Voir F-18A en page A 6

## Un précédent pour le salaire des femmes

• Ottawa porte le salaire de six infirmières au niveau de celui de leurs collègues masculins

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne des droits de la personne a fait savoir, hier, qu'elle en était arrivée à une entente avec le gouvernement fédéral pour hausser le salaire de six infirmières de pénitenciers au niveau de celui de leurs collègues masculins.

Trois de ces infirmières sont au pénitencier de Springhill, en Nouvelle-Écosse, et les trois autres à Dorchester, au Nouveau-Brunswick.

Elles auront le même salaire que les techniciens de la santé, qui ne sont pas diplômés mais qui accomplissent exactement le même travail.

Les hausses sont rétroactives au mois d'avril 1978, au moment où le syndicat a signalé le cas.

Le Conseil du Trésor s'est de plus engagé à réviser les différences salariales qui pourraient exister dans d'autres pénitenciers, à cause du sexe des employés de la santé.

Mme Rita Cadioux, un des membres de la commission, a souligné que ce règlement constituait un précédent, qui allait stimuler les salariées souffrant des mêmes injustices.

Mme Cadioux a expliqué qu'on avait finalement réussi à faire appliquer la Loi des droits de la

— Voir FEMMES en page A 6

## MODE

LA PRESSE présente aujourd'hui son premier cahier spécial sur la mode printemps-été, illustré de plus de soixante-dix photos. — cahier F

## édito

• La réaction italienne à la loi 101

par Vincent PRINCE

— page A 4

## sommaire

Arts et spectacles: C 13 à C 15  
Bandes dessinées: B 4  
Décès, naissances, etc.: E 6  
Économie: D 1 à D 9  
Êtes-vous observateur?: D 13  
FEUILLETON Holocauste: D 12  
Horoscope: B 4  
La mode: cahier F  
Le monde: A 10  
L'automobile: C 8, C 9  
Mots croisés: B 4  
Page des lecteurs: A 5  
Petites annonces: D 11 à D 13, E 1 à E 5  
Radio et télévision: B 7, C 15  
Sports: C 1 à C 7, C 10 à C 12  
Villes et citadins: B 6  
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 3

## Alcan investit \$600 millions cette année

Alcan Aluminium haussera cette année ses investissements de 20 p. cent à \$600 millions, dont \$290 millions profiteront au Québec, notamment à la nouvelle usine de La Baie, au Saguenay. La compagnie pourra ainsi augmenter, en 1980, sa capacité de production d'aluminium de première fusion au Canada, au Brésil et en Australie, moderniser des usines canadiennes et se munir d'autres installations en Amérique du Nord et en Europe.

— page D 1

# Un autre agent de sécurité se fait descendre

• Le troisième en quelques mois

par Martha GAGNON

La casquette portant le matricule 142 que l'on a déposée en guise de symbole sur le plancher de la Place Bonaventure à l'endroit exact où vient de se faire tuer M. Raymond Vince, 55 ans, est la preuve tangible du travail périlleux qu'exercent les agents de la Brink's.

Il s'agit du troisième meurtre du genre à survenir en l'espace de quelques mois. En août dernier, Bernard Babeu, 50 ans, de la compagnie Alliance Ltée, était tué lors d'une importante livraison d'argent à Radio-Canada et en décembre dernier, c'était au tour de Maurice Prud'homme âgé de 30 ans, de la Brink's de subir le même sort au cours d'un vol à Hull.

Il y a à peine dix jours, des agents de la même firme ont eu la frousse lorsqu'ils ont été attaqués dans un centre commercial de l'est de la ville. Et voilà qu'hier matin, un autre agent a été la cible de deux bandits qui attendaient les employés de la Brink's à l'intérieur de la Place Bonaventure, près de la boutique Les quatre Saisons. Quelques commerçants et clients ont été témoins de l'événement. L'un d'eux a déclaré à LA PRESSE avoir vu l'un des voleurs qu'il a décrit ainsi: «Un homme mince, très mince, assez grand et qui portait un imperméable foncé et un masque comme ceux que l'on porte à l'Halloween». Les gens présents ont entendu quatre ou cinq coups de feu, selon les versions.

Selon les policiers, le vol aurait rapporté entre \$15,000 et \$18,000. Les deux employés de la Brink's venaient tout juste de prendre livraison des recettes du restaurant Papa Dan's. M. Raymond Vince qui travaillait pour la compagnie depuis plus de 30 ans est décédé lors de son transport à l'hôpital. Son compagnon a été plus chanceux; il s'en est tiré avec un choc nerveux.

### Des frissons

C'était l'explication à Place Bonaventure. En montrant la casquette de l'agent Vince, un commerçant faisait cette remarque: «C'est une job qui donne des frissons». A la Brink's, on a refusé de commenter l'histoire. Il a été impossible de savoir si les événements des derniers mois ont des conséquences sur le moral et le travail des employés. Assis dans le camion gris argent, un agent visiblement énérvé a simplement fait comprendre qu'il n'avait pas le droit de faire des commentaires.

A la Place Bonaventure hier, les gens s'apitoyaient sur le sort des employés de la Brink's. Un des témoins a expliqué «jamais je ne ferais un tel métier même si on me donnait \$1 million».



Sur le plancher, à l'endroit où a été tué l'agent, la casquette portant le matricule 142...



Le président Carter donne l'accroche à Eric Heiden.

## Heiden contre le boycottage

WASHINGTON (AFP) — Eric Heiden, cinq fois champion olympique en patinage de vitesse aux Jeux de Lake Placid, s'est prononcé sans détours contre le boycottage des Jeux olympiques de Moscou, hier à la Maison-Blanche.

D'autre part, Heiden a annoncé qu'une pétition dans ce sens, avait été signée par la plupart des athlètes de l'équipe américaine pour être remise au président Jimmy Carter. Eric Heiden était la vedette des 140 athlètes et dirigeants olympiques invités à déjeuner hier midi à la Maison-Blanche.

Le président Carter a décidé que le Comité olympique américain ne devrait pas envoyer d'équipe aux Jeux olympiques d'été à Moscou, en représailles à l'intervention soviétique en Afghanistan. Le Comité olympique américain, cependant, bien que pressé par la Maison-Blanche, n'a pas encore pris de décision définitive sur ce sujet.

— page B 5

## Kramer vs Kramer et All That Jazz mènent le bal

## Oscars: la course est engagée

Kramer vs Kramer et All That Jazz se partagent les places d'honneur des «nominations» pour les 52e Oscars du cinéma qui seront décernés le 14 avril à Hollywood.

Kramer vs Kramer, chronique d'un divorce et d'une bataille judiciaire pour la garde d'un enfant, et All That Jazz, film sur le monde de la danse de Broadway, ont été cités neuf fois au cours du processus de sélection. Apocalypse Now, fresque grandiose sur la guerre du Vietnam, vient en troisième position avec huit nominations, suivi de deux films aux budgets plus modestes, Breaking Away (cité dans cinq catégories) et Norma Rae (quatre).

— page C 13



## Une ville sans cols bleus

Interrompues depuis le 12 février, jour du début de la grève, les négociations entre les cols bleus et la ville de Montréal reprennent hier, tandis que la circulation, perturbée par la neige de la fin de semaine, s'améliorait au centre-ville notamment. Malgré tout, plus de 60 feux de circulation sont encore brisés et certaines rues sont encore glissantes. Toutefois, la ville ne peut être tenue responsable des accidents qui surviennent sur les trottoirs glacés ou dans les rues où les feux de signalisation ne fonctionnent pas, car il s'agit d'un cas de force majeure. Par ailleurs, les précipitations de la fin de semaine ont perturbé le transport en commun dans la région de Montréal, de nombreux circuits d'autobus ayant dû être modifiés.

— page A 9

## LES COLS BLEUS

JE M'DEMANDE SI ÇA S'RAIT PAS ANTI-SYNDICAL DE METTRE DU SEL!



Girerd

# À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

## Pendant que Pierre réfléchit...

La semaine sera longue pour un certain nombre de députés libéraux qui attendent «le coup de fil» de leur vie, celui du premier ministre élu, M. Pierre Elliott Trudeau, leur offrant une fonction au sein du futur cabinet.

«Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus», dit l'Évangile. Chez les libéraux, il y a beaucoup d'appelés, mais peu seront appelés. La ligne téléphonique personnelle de M. Trudeau sera donc muette pour la plupart des députés; mais le «téléphone arabe», lui, ne déroute pas. Un salaire de l'ordre de \$50,000 par année avec compte de dépenses, chauffeur privé et banquette avant aux Communes, ça vaut bien un peu de commérage. Ainsi, on raconte que M. Marc Lalonde s'oppose à ce que Bryce Mackasey soit du nombre des «appelés». «Si Bryce rentre au cabinet, Marc en sort», a révéillé un député libéral supposément bien informé. Ce qui n'a pas empêché M. Mackasey de déclarer avec conviction qu'il a «beaucoup d'estime» pour M. Lalonde, lors de sa dernière visite au Cercle de presse.

### Lamontagne s'énerve

On a raconté également que l'ancien maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, se débat «comme un diable dans l'eau bénite» pour ne pas être ramené sur la banquette arrière par M. Trudeau. L'ex-ministre des Postes craint de perdre le siège réservé à la région de Québec au cabinet, aux mains du président du caucus québécois, M. Pierre Buisson, de Lévis. Dans la région de Montréal, on estime que le jeu de la chaîne musicale associée Don Johnston, le député de Westmount, sur la banquette avant autrefois réservé à War-

ren Allmand. On va plus loin, accordant le portefeuille des Finances à M. Johnston: «Avec ses années de droit fiscal, il serait beaucoup plus à l'aise que Jean Chrétien pour discuter avec les banquiers», a expliqué un député. Chrétien, bien sûr, n'est pas de cet avis, et tout en déclarant que «c'est au boss à décider», il cache difficilement, dans ses rencontres avec la presse, son grand désir de reprendre les rênes du ministère des Finances.

### On veut des partielles

Au sein des jeunes députés libéraux, on a bon espoir de voir Charles Lapointe, le député de Charlevoix, accéder au cabinet en remplacement de Marcel Lessard, qui a quitté la politique. On estime également que le dilemme actuel de M. Trudeau est de décider du moment le plus opportun pour tenir des élections partielles. «Tu comprends, tu ne relègues pas une Jeanne Sauvé sur la banquette arrière... tu la nommes quelque part, ce qui provoque des élections partielles dans son comté», a expliqué un membre du caucus. Nombreux sont ceux qui pensent que M. Trudeau devrait ainsi remercier immédiatement certains de ses anciens collègues au cabinet, de façon à tenir des partielles rapidement, sous le coup de sa popularité actuelle. «De plus, les nouveaux venus au cabinet auraient quatre ans pour se faire la main».

### Le Roi-Soleil

Ils ne sont pas encore ministres, ils n'étaient même pas encore élus que déjà ils se disputaient le nouvel institut de recherche sur les formes d'énergie

renouvelables, promises par M. Pierre Elliott Trudeau pendant la campagne électorale. Il s'agit de Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry) et Doug Frith (Sudbury), deux députés susceptibles d'entrer au cabinet. Dans le cas d'Axworthy, c'est une certitude; dans celui de Frith, c'est un espoir (de sa part, bien sûr). Axworthy, qui aimerait prendre le ministère de l'Énergie, a promis à ses électeurs de lutter pour obtenir l'implantation de ce centre de recherches à Winnipeg. Frith, qui remplace James Jerome et qui se voit comme étant le seul libéral ministrable du nord de l'Ontario, a promis la même chose à la population de Sudbury. Un de ses arguments: «Sudbury est la ville au Canada où on a le plus grand nombre de journées ensoleillées au Canada (après vérification, c'est vrai!); donc, c'est l'endroit rêvé pour y étudier l'énergie solaire. Ce sera au Roi-Soleil, M. Trudeau en personne, de statuer».

### Napoléon de retour d'Elbe

Lowell Murray, le président de la campagne 79 des conservateurs qui a accédé au Sénat sous M. Clark, estime que la victoire de M. Trudeau doit être comparée au retour de l'empereur Napoléon de l'île d'Elbe, en 1815. Murray demeure confiant que M. Trudeau, à l'instar de l'auguste empereur, connaîtra son Waterloo et devra se résoudre à prendre sa retraite pour de bon.

M. Trudeau, bien sûr, n'est pas d'accord, mais des malins racontent qu'il a levé son verre aux petites heures, ce matin du 26 février 1980, qui marque le 165ème anniversaire du départ de Napoléon Bonaparte de l'île d'Elbe...

Gilbert LAVOIE

# Hatfield rejette l'idée même du référendum

par Lysiane GAGNON

Pour le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, le référendum sur la souveraineté-association constitue «une atteinte à la démocratie parlementaire», l'expression d'«un manque de leadership» de la part de son homologue René Lévesque, ainsi qu'un germe de «division». Mais après avoir livré cette longue diatribe au Canadian Club de Montréal, il s'est soigneusement abstenu de prendre trop précisément position sur les propositions constitutionnelles de M. Claude Ryan.

Aux reporters qui lui demandaient sa réaction au «livre beige» du Parti libéral du Québec, M. Hatfield a dit qu'il préférerait «la philosophie» de M. Ryan, mais qu'il en discuterait «autour d'une table lorsque, comme je l'espère, M. Ryan sera le premier ministre du Québec».

Se félicitant de ce que M. Ryan ait déjà déclaré qu'il était ouvert aux compromis dans d'éventuels pourparlers avec les autres provinces, M. Hatfield a dit qu'il considérerait ces propositions du PLQ comme un document susceptible d'être négocié dans l'optique d'un «trade-off» entre les diverses parties.

Est-il d'accord avec l'idée maîtresse du «livre beige», qui veut transférer à toutes les provinces une partie des pouvoirs du fédéral? M. Hatfield répond qu'il est en faveur d'un pouvoir central très fort, mais qu'il est prêt à faire des concessions dans des domaines comme le Sénat ou la Cour suprême pour accommoder le Québec. Il estime également que la constitution devrait élargir au Nouveau-Brunswick, dont la moitié de la population est d'origine acadienne, l'obligation faite au fédéral, au Québec et au Manitoba de légiférer dans les deux langues.

Pour M. Hatfield, le recours au référendum, sur la question québécoise comme sur celle de l'avortement ou de la peine de mort, constitue une démission de la part des élus, qui devraient au contraire étudier les choses et en décider au nom de leurs commentants: «Le référendum renvoie cette responsabilité à la masse des gens, qui n'ont ni le

temps ni l'expertise nécessaires pour prendre position sur des questions aussi complexes. On a utilisé le même truc pour la conscription parce que le gouvernement avait peur de prendre une décision impopulaire».

Selon lui, le système parlementaire ne prévoit qu'une source de division dans la population (l'élection), tandis que le référendum introduit une autre source de polarisation, plus déchirante, en forçant les gens à choisir entre «deux réponses simplistes» (oui ou non).

«faire de la stratégie», M. Lévesque devrait chercher les compromis «que souhaite la majorité de sa population», et il le prévient, de sa tribune du Canadian Club, qu'il ne «négociera pas à genoux» avec le Québec même si le camp du «oui» l'emportait. «Si le système de distribution des pommes de terre nous avantage, on n'y renoncera pas.»

## CHOISISSEZ LE NOI DU BILLARD AU CANADA



**INCLUS:**

- 1 set de boules
- 2 baguettes
- 1 triangle
- 6 craies

3' x 6' (non ardoise) ...	\$229.
4' x 8' (non ardoise) ...	\$329.
4' x 8' (ardoise) ...	\$795.
4 1/2' x 9' (ardoise) ...	\$1895.
5' x 10' (ardoise) ...	\$2495.

J'aimerais recevoir sans aucune obligation de ma part votre magnifique brochure Brunswick. Brochure sur demande avec «table monoyeuse».

NOM.....  
 ADRESSE.....  
 VILLE..... PROV.....  
 CODE POSTAL..... LP 12-02-80

**BRUNSWICK**

**FAITES UN BON COUP! CHOISISSEZ LE PLUS GRAND CENTRE DE BILLARD AU CANADA**

**LAVAL:** (514) 687-5991  
 3300, boul. Saint-Martin  
 Chomedey, Laval, Québec H7T 1A1

**ROCK FOREST:** (819) 567-5216  
 4838, boul. Bourque  
 Rock Forest, Québec J0B 2J0



## LA MÉTÉO à Montréal

<b>AUJOURD'HUI</b> Minimum: -15 Maximum: -11 Ensoleillé, passages nuageux	<b>DEMAIN</b> Neige
---	------------------------

## au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-	-19	Ensol., pass. nuageux	Quelques chutes de neige
Outaouais	-	-11	Ensol., pass. nuageux	Neige
Laurentides	-	-12	Ensol., pass. nuageux	Neige intermittente
Cantons de l'Est	-	-10	Ciel variable	Neige intermittente
Mauricie	-	-15	Ensol., pass. nuageux	Chutes de neige
Québec	-	-12	Ensol., pass. nuageux	Neige
Lac-Saint-Jean	-	-15	Ensol., pass. nuageux	Ciel variable
Rimouski	-	-7	Ensol., pass. nuageux	Neige et ventoux
Gaspésie	-	-3	Chutes de neige	Neige et ventoux
Bas-Caraïbe	-	-7	Ensol., pass. nuageux	Ciel variable
Sept-Îles	-	-7	Ensol., pass. nuageux	Ciel variable

## au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Victoria	7	9
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	-17	6
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	-26	-8
Manitoba	Flocons	Winnipeg	-31	-16
Ontario	Ensoleillé	Toronto	-3	-1
Nouveau-Brunswick	Neige	Fredericton	-1	3
Nouvelle-Écosse	Neige	Halifax	-3	5
Île-du-Prince-Édouard	Neige	Charlottetown	-9	2
Terre-Neuve	Neige	Saint-Jean	-7	-3

## si vous partez...

aux États-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	3	6	Chicago	-4	-2
Washington	3	7	San Francisco	11	18
Boston	0	7	Miami	22	29

vers les capitales					
Amsterdam	-	9	Londres	-	5
Athènes	-	7	Le Caire	-	19
Berlin	-	1	Lisbonne	-	15
Bruxelles	-	10	Madrid	-	11
Casablanca	-	15	Moscou	-	8
Genève	-	10	Paris	-	6
Hong Kong	-	15	Rome	-	11

vers les plages					
Acapulco	21	31	Bermudes	20	22
Mexico	3	25	Barbade	23	27
			Nassau	17	27
			Rio de Janeiro	20	31

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		
LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75	
Lundi au vendredi	\$1.25	
Samedi seulement	0.75	

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE			
Nombre de semaines			
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS			
Nombre de semaines			
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE		285-7272
REDACTION		285-7070
PROMOTION		285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL		285-7383
PETITES ANNONCES (annonces classées)		
Commandes		285-7111
de lundi au vendredi 9h à 17h		
Pour changer ou annuler		285-7205
de lundi au vendredi 9h à 16h30		
GRANDES ANNONCES		
Détailants		285-7202
National, Télé-Press		285-7306
Vacances, voyages		285-7285
Carrières et professions, nominations		285-7320
COMPTABILITÉ		
Grandes annonces		285-6892
Petites annonces		285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h) 285-6911

## La Quotidienne Tirage d'hier

1 - 2 - 9

# Le monde d'Air Canada.



## Un monde de choix pour vos affaires

### de San Francisco

- Tokyo
- Hong Kong
- Singapour
- Taipei
- Reno

### de Los Angeles

- Honolulu
- Las Vegas
- Sydney
- Auckland
- Seoul

### de Londres:

- Le Caire
- Delhi
- Bombay
- Madrid
- Milan
- Vienne
- Varsovie

De Montréal, Air Canada vous offre des vols quotidiens vers Londres ou Paris, Los Angeles et San Francisco. De là, d'excellentes correspondances peuvent vous conduire en Europe, en Asie, au Moyen-Orient, dans des pays du Pacifique ou au sud des États-Unis. Avec un nombre de départs de Montréal plus élevé que n'importe quelle autre ligne aérienne, Air Canada vous amène efficacement là où vous voulez et avec toutes les attentions d'un personnel soucieux de votre bien-être.

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada au 931-4411.

On y va ensemble



# AIR CANADA

## La Cour d'appel: oui aux pigeons dans les villes

Même s'il avait raison d'accorder \$400 à M. Richard Payette, qui habite la maison voisine d'un éleveur de pigeons, un juge de la Cour supérieure avait erré en demandant que ce dernier démolisse ses installations.

C'est l'essence d'un jugement qui vient de rendre la Cour d'appel, en rappelant non seulement que l'illégalité de l'élevage de pigeons à Montréal n'avait pas été mise en preuve mais qu'il s'agit là d'une activité courante dans les villes «qui, objectivement, est susceptible de ne causer aucun inconvénient aux voisins».

D'après les trois magistrats de la plus haute cour au Québec, il a en effet été établi qu'un pigeonnier bien entretenu ne dégage pas d'odeurs; que la garde et l'entraînement de ces oiseaux ne constitue pas une nuisance puisque le pigeon retourne inmanquablement à son abri après avoir été mis en liberté; cependant que la plainte quant au bruit du roucoulement et du battement des ailes n'est pas sérieuse.

Or, de l'avis des trois juges, si M. Payette a pu être incommodé par les odeurs qui se dégagent du pigeonnier de son voisin et la présence inusitée de mouches et de vermines sur son propre terrain, c'est à cause de la négligence de l'éleveur (décédé depuis) qui entretenait mal ses installations.

D'où, estiment-ils, l'obligation de maintenir l'amende de \$400 et, d'autre part, d'annuler l'injonction forçant l'éleveur, qui avait porté la décision de première instance en appel, à fermer ses installations.

L'histoire ne dit cependant pas si la succession est toujours intéressée à faire l'élevage de ces oiseaux, aux fins de les faire participer à des compétitions sportives comme le faisait le défunt.



## Pas de caution

Le juge André Chaloux, de la Cour des sessions de la paix de Montréal, a refusé tout cautionnement, hier matin, à un récidiviste de 34 ans accusé du viol d'une adolescente de 13 ans, le 26 juillet dernier, dans l'est de la métropole.

Selon l'acte d'accusation, Jean-Charles Long, qui a été appréhendé seulement vendredi dernier par la police de la CUM, aurait forcé la jeune fille à pénétrer dans une boutique d'antiquaire, au 1601 de la rue Dézéry, et, sous la menace d'un couteau, d'avoir avec elle des relations sexuelles.

Le prévenu, qui a plaidé non coupable aux trois accusations d'enlèvement, séquestration et viol portées contre lui, a été confiné en cellule jusqu'à son enquête préliminaire fixé pro forma au 3 mars prochain par le juge Chaloux.



La Téléboutique est restée fermée pour la journée tant le désordre était grand: des centaines de tracts éparpillés, les fils des appareils en montre emmêlés...

photos Réal St-Jean, LA PRESSE

## Raid de grévistes de Bell Canada à la Téléboutique

Une centaine de téléphonistes en grève de Bell Canada sont allés occuper la «Téléboutique» des Terrasses, hier midi, à Montréal, décrochant les appareils en montre, entortillant les fils et semant des centaines de tracts dénonçant leur employeur. Elles ne sont restées qu'une couple d'heures, mais après leur départ, la «Téléboutique» est demeurée fermée le reste de la journée tant le désordre était grand.

Les grévistes ont marché vers les Terrasses après une réunion tenue à leur local de grève de la Côte du Beaver Hall et à laquelle on devait leur amener un porte-parole de la partie patronale que l'on avait été cueillir à sa sortie de la station CKVL où il devait participer à une émission de ligne ouverte. Après avoir refusé l'invitation pressante de la quinzaine de grévistes qui s'étaient rendues l'accueillir, Pierre Marion aurait rapidement quitté les lieux.

Les 7.400 téléphonistes et employés de cafeteria sont maintenant en grève depuis plus d'un mois et ce sont 2.300 cadres formés à la hâte qui les remplacent. En dépit de débuts difficiles, la compagnie affirme que ces ca-

dres, qui gagnent souvent plus de \$20 l'heure, arrivent à acheminer 90 p. cent des appels qui leur sont transmis, surtout parce que les ordinateurs effectuent déjà une bonne partie du travail auparavant dévolu aux téléphonistes.

Actuellement, 20 p. cent des appels interrurbains se font avec l'aide de la téléphoniste, le reste étant composé directement par l'abonné.

Quelques localités seulement, comme Povungnituk, dans le nord du Québec, n'ont d'autre service que l'interurbain automatique.

En raison des inconvénients de la grève, le Syndicat des travailleurs en communications du Canada suggère aux abonnés de retrancher 10 p. cent de leur facture mensuelle et d'accompagner la carte perforée qui accompagne celle-ci.

Selon le porte-parole de la compagnie, Pierre Marion, cette campagne a eu peu d'effet sur le système de comptabilité de Bell Canada.

«Nous sommes heureux de constater que l'abonné moyen est un client responsable, a-t-il dit, et qu'il ne cause pas de difficultés indues à la compagnie».

## Une première: Québec poursuivra un occupant de terres de la Couronne

par Pierre GINGRAS

Le gouvernement devrait tenter d'ici peu des procédures judiciaires afin d'obliger un résident de Mont-Laurier, M. Maurice Lajeunesse, à déménager ou à démolir un ensemble immobilier évalué à environ \$100.000 (chalets, salle à manger et bar) qu'il a érigé illégalement sur des terres de la Couronne.

Selon le directeur du Service juridique du ministère de l'Énergie et des Ressources, M. Jean Brisset des Nos, qui a confirmé la nouvelle à LA PRESSE, ce serait la première fois au Québec qu'on tente des poursuites pour occupation illégale de terrains publics.

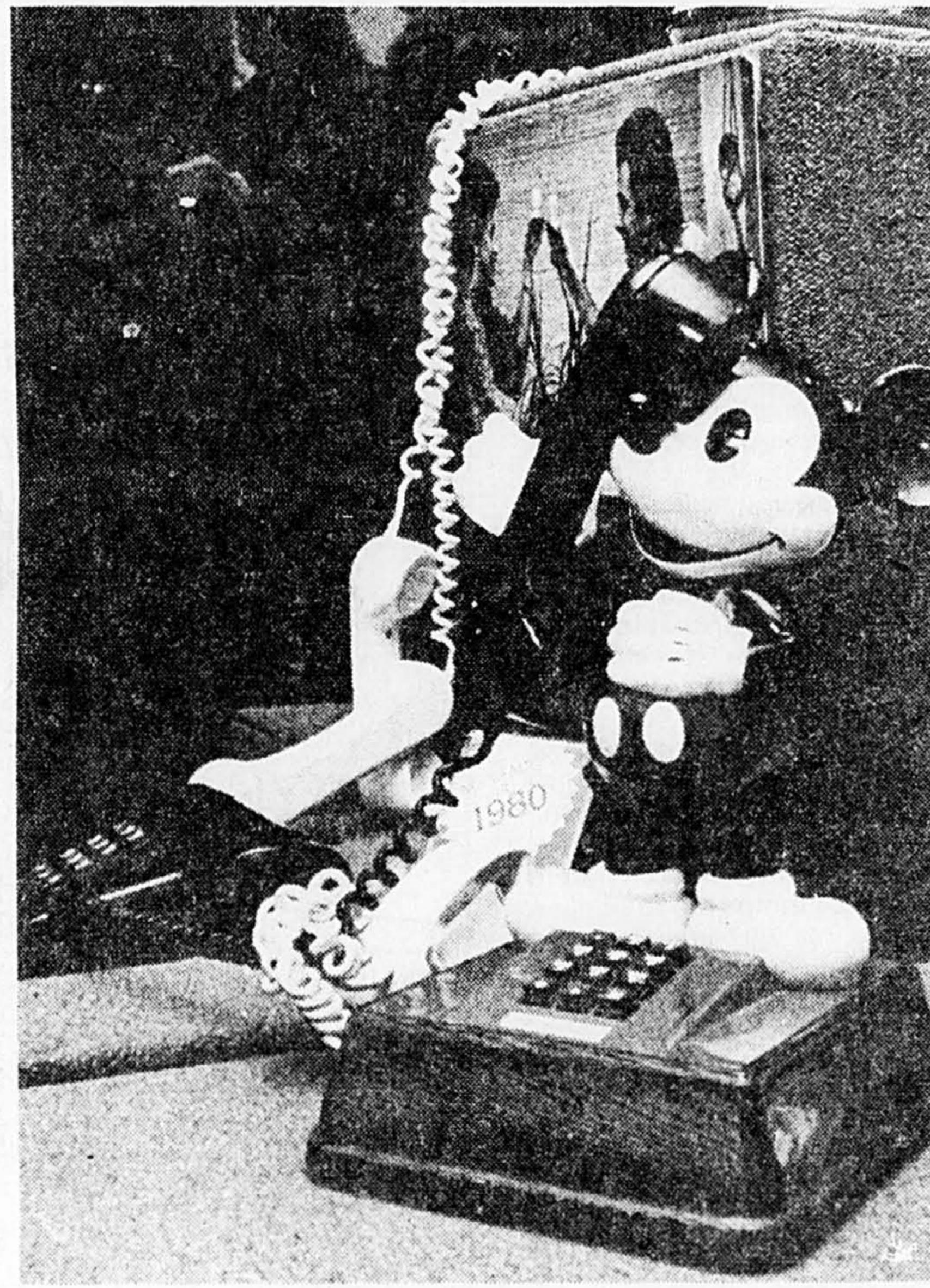
Détenteur d'un bail exclusif de chasse et de pêche à l'intérieur même d'une zec, la zone d'exploitation contrôlée Normandie, M. Lajeunesse obtenait, il y a trois ans environ, la permission de louer et de nourrir des ouvriers d'Hydro-Québec travaillant à la construction du poste LaVendrye à 90 milles au nord de Mont-Laurier, mais à la condition de le faire sur son propre territoire. M. Lajeunesse ne s'est toutefois pas conformé à cette condition et a empiété sur le territoire de la zec, déclenchant ainsi les hostilités des membres de la zec Normandie et des zec environnantes, soit environ 10.000 personnes.

### Un dossier délicat

Le 20 novembre dernier, le Service juridique du ministère de l'Énergie et des Ressources (autrefois le ministère des Terres et Forêts) livrait une mise en demeure à M. Lajeunesse l'enjoignant de cesser son occupation illégale avant le 15 janvier 1980. La mise en demeure mentionne également que l'occupant est passible d'amendes de \$1.000 par jour d'occupation.

Il s'agit d'un dossier délicat. En effet, si le ministre Yves Bérubé avait décidé de légaliser la situation tel qu'il en a le pouvoir en vertu de la loi, cela aurait permis en principe à tout citoyen de s'installer un peu partout sur les terres publiques et d'obtenir un bail une fois le fait accompli.

Par contre si le cas Lajeunesse est réglé en créant un précédent juridique, le gouvernement devra théoriquement adopter la même attitude envers les centaines de gens qui se sont illégalement bâtis en forêt depuis de nombreuses années.



## \$2.5 millions pour éliminer dix cours à ferraille

par Florian BERNARD

L'administration municipale de Montréal consacrera une somme de \$2.5 millions pour faire disparaître une dizaine de cours à ferraille situés dans différents quartiers de la ville, de même que l'élimination de quatre garages et cours à camions, deux cours à charbon, un poste d'essence et deux entrepôts. La ville fera aussi disparai-

tre un terrain de stationnement à l'angle des rues Gilford et Parthenais de même qu'un entrepôt désaffecté au coin des rues Beaulieu et Jolicoeur.

L'objectif de ce programme est de libérer certains secteurs qui seront par la suite consacrés à des constructions de logements à loyer modique. Certains terrains ainsi libérés seront également transformés en mini-parcs pour les résidents des quartiers.

### Aide de Québec

Le gouvernement du Québec aidera Montréal à financer ce programme de récupération de terrains au moyen d'une subvention de \$637.000, soit environ 25% du coût global du projet.

**POURQUOI PAS!**  
Vivre dans une maison DENAULT

• St-Martin • Ste-Rose • Ile Bizard  
688-1800 • 625-3888 • 620-6108

\$36,900 et plus

PAYSANNE

**MAISONS-DENAULT**

*Importations E. G. G.*

**ACHÈTE • OR**  
**• ET AUTRES MÉTAUX PRÉCIEUX**

**PAYONS COMPTANT**

1 kilo (1000 grammes)	10 kt	14 kt	18 kt
2 kilos	7.40	10.36	13.32
4 kilos	7.50	10.50	11.50
6 kilos	7.60	10.64	13.68
8 kilos	7.84	10.93	14.11

4645, boulevard Bourque, Rock Forest  
(819) 566-4626  
(pour Scrador Metals Ltd.)

## Fiducie du Québec

### Le Plan d'épargne-retraite Dépôts garantis...

**12<sup>1</sup>/<sub>2</sub>**      **12<sup>1</sup>/<sub>4</sub>**

2 ans  
intérêts payés annuellement

5 ans  
intérêts payés annuellement

### aucuns frais

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, vous offre un grand choix de Plans enregistrés d'épargne-retraite parmi lesquels figure le Plan Dépôts garantis.

Le capital et les intérêts sont entièrement garantis. Il n'y a aucuns frais d'adhésion, d'administration ni de fermeture. Le dépôt minimum n'est que de \$500.

**Nouvelle succursale de Laval:**  
Place Val des Arbres (514) 668-5223  
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

**Québec:**  
Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy:  
(418) 653-6811  
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Pour obtenir le nouveau guide 1980 des Plans enregistrés d'épargne-retraite ou pour tout autre renseignement, venez ou téléphonez-nous.

**Montréal:**  
Complexe Desjardins (514) 281-8840  
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Nos bureaux seront ouverts:  
Du 25 février au 29 février jusqu'à 21 heures.  
Les samedis 16 et 23 février de 9:30 heures jusqu'à 15 heures.

La Fiducie du Québec...  
pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

# La réaction italienne à la loi 101

La communauté italienne de Montréal, parce que la plus nombreuse, s'est sentie particulièrement affectée par la révolution nationaliste qui nous a d'abord valu la loi 22 des libéraux, puis la loi 101 du Parti québécois. Il faut comprendre sa réaction. Presque du jour au lendemain et sans trop d'avertissement, beaucoup de choses sont venues perturber ses habitudes de vie.

Aussi, ne fallait-il pas s'attendre qu'elle fasse un accueil délinant au premier ministre René Lévesque quand celui-ci est allé rencontrer un millier de ses membres, dimanche, dans un de ses châteaux forts de Saint-Léonard. L'amertume ne se dissipe pas aussi facilement.

Il reste, toutefois, et la chose doit être soulignée, qu'un certain nombre d'entre eux commencent à se faire à cette réalité nouvelle et qu'ils manifestent un désir sincère de s'y adapter. Ils parlent peut-être moins fort que les autres, mais leurs voix parviennent à se faire entendre.

Évidemment, même chez ces derniers, on continue de penser que l'imposition de l'école française aurait été plus facilement acceptable si des mesures avaient été prises simultanément pour que celle-ci dispense un meilleur enseignement de la langue anglaise. Mais c'est

un grief qu'entretiennent également nombre de francophones.

Les Québécois d'origine italienne, en effet, ne sont pas les seuls à avoir été touchés par la loi des libéraux ou celle du Parti québécois. Les francophones aussi ont perdu une liberté qu'ils possédaient jusque-là. Et plusieurs d'entre eux tenaient, et tiennent toujours à un enseignement convenable de l'anglais.

Tous les Québécois francophones n'étaient pas d'accord pour qu'on impose l'école française à tous les non-anglophones, y compris à eux-mêmes. La majorité a cependant reconnu, à ce que nous apprennent les sondages, qu'il était malheureusement nécessaire de procéder de la sorte pour contrer un courant difficilement redressable autrement et qui menaçait la survie de notre groupe ethnique.

Même s'il est plus difficile aux néo-Québécois de s'en convaincre et de s'y résigner, surtout quand on doit admettre que le Québec ne s'est pas toujours intéressé fortement aux immigrants et à leur intégration, ils devront, comme les francophones qui étaient réticents au départ, se faire une raison. La loi pourra être amendée, adoucie, mais, comme l'a dit M. Lévesque, il est à peu près impensable qu'un gouvernement québécois, quel qu'il soit, revienne

jamais à l'époque révolue du libre choix de la langue d'enseignement.

En effet, même les libéraux de M. Claude Ryan n'entendent pas ouvrir l'école anglaise aux non-anglophones. Et l'Union nationale de M. Rodrigue Biron a abandonné sa politique d'ouverture qu'elle préconisait lors des élections de novembre 1976.

Il devrait être également plus facile de se rallier à l'idée d'un Québec de plus en plus francophone (et pas seulement pour la communauté italienne) maintenant que la loi a considérablement élargi la place du français comme langue de travail au Québec.

De plus en plus, le français acquiert de l'importance. Il est plus utile que l'anglais pour se trouver un emploi, même dans une région comme Montréal. Dans bien des secteurs, on ne peut plus refuser d'embaucher quelqu'un parce qu'il ne parle que le français, alors que l'unilinguisme anglais devient un handicap très sérieux.

Et cette situation, avec les programmes de francisation des entreprises, est appelée à s'amplifier. Dans une génération d'ici, bien des gens qui hésitent encore à entrer dans le courant seront heureux que leurs enfants aient été éduqués en français.

Bien sûr, la chose s'applique d'abord et

avant tout à ceux qui entendent vivre au Québec et faire définitivement de cette province leur patrie d'adoption.

Par contre, et quel que soit l'avenir constitutionnel du Québec, la proximité des provinces anglophones et des États-Unis fera qu'il sera toujours extrêmement utile, voire essentiel dans certains cas, pour ceux qui y demeurent, d'acquérir une connaissance plus ou moins parfaite de l'anglais.

C'est pour cette raison que je reconnais plus haut le bien-fondé du grief des Italiens et, à ce compte, de plusieurs autres groupes québécois. Des tabous doivent disparaître en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises. On a l'impression qu'il y a là des blocages inexplicables.

Il est inadmissible, en effet, que, pouvant compter sur une communauté anglophone nombreuse et bien structurée, on ne trouve pas les moyens de faire appel à ses services pour améliorer chez nous l'enseignement de l'anglais comme langue seconde. Avec un peu d'imagination et un désir sincère d'accommodement, tant chez les autorités scolaires que chez les syndicats d'enseignants, il devrait être possible de vaincre les obstacles qui s'opposent à une telle coopération.

Vincent PRINCE

## bloc-notes

### Le test du New Hampshire

Même si les Canadiens ne vont pas élire le prochain président des États-Unis; même si nous n'avons pas à choisir aujourd'hui, dans la primaire du New Hampshire, entre les républicains Bush et Reagan et les démocrates Carter et Kennedy, il ne s'ensuit pas que le public canadien reste indifférent vis-à-vis de cette compétition importante. Le New Hampshire n'est pas si loin, la télévision américaine non plus, en sorte que, face au petit écran, chacun peut se faire son petit «éditorial». Et y aller de ses prédictions.

Quatre noms sont en évidence. Celui d'un dénommé Carter, que des occupations pressantes retiennent à Washington et qui se fait représenter dans la course par des subordonnés en qui il a pleinement confiance. Il a l'Afghanistan et surtout l'Iran sur les bras. Le New Hampshire est un souci électoral; ce n'est pas le souci primordial de l'homme d'État.

Le succès de M. Carter à la primaire du New Hampshire serait assuré ce soir, si les otages de Téhéran étaient déjà sur le chemin du retour. Le président n'est pas responsable des atterrissements successifs dans cette pénible affaire. Il reste que le candidat a besoin d'un grand succès en politique étrangère. Or, les nouvelles d'Iran (plus que la situation

en Afghanistan) irritent à bon droit l'opinion.

L'insuffisance provisoire du bilan présidentiel va-t-elle aider le sénateur Kennedy, principal adversaire de M. Carter? Le sénateur de Boston compte faire aussi bien au New Hampshire que dans les «caucus» du Maine, c'est-à-dire qu'il s'estimera satisfait s'il parvient à empêcher son adversaire d'atteindre la cote de 50 p. cent des voix. Il se contentera peut-être de ce résultat modeste. Mais il n'aurait pas surmonté pour autant le double handicap qui le suit depuis le début de la contestation; le fâcheux incident de Chappaquiddick, constamment exploité à mots couverts par l'adversaire, et le fait que son opposition à Carter en politique étrangère le rend vulnérable aux attaques des superpatriotes, qui lui reprochent de critiquer en temps de crise les décisions du chef de la nation. En temps de crise, il est toujours très difficile de contester l'autorité du président.

Chez les républicains, c'est en vain qu'on cherche des différences d'orientation entre un Ronald Reagan et un George Bush. Ils sont tous les deux ultra-conservateurs. Ceci dit, M. Bush, plus que M. Reagan, a la tête de l'emploi (de président). Et quand on sollicite un emploi, il est important de présenter bien.

Guy CORMIER



Droits réservés

## Le gazoduc de l'Alaska

Le prochain gouvernement Trudeau a du pain sur la planche. Et ce pain est plutôt rassas et difficile à trancher, puisqu'il s'agit de problèmes qui traînent depuis plusieurs années. L'un de ces problèmes, qui doit être traité en priorité, est celui de l'énergie. Non seulement parce qu'il est le principal facteur de la réélection du Parti libéral (le prix de l'essence), mais surtout parce qu'il est à la racine d'une relance économique véritable. Mais le problème de l'énergie, quoi qu'en pensent bien des Canadiens, est autant une question de gaz que de pétrole. C'est pourquoi le projet de gazoduc de l'Alaska ne peut être dissocié du problème énergétique et doit être étudié et résolu sans délai.

L'Office national de l'énergie (ONE), organisme fédéral, a autorisé l'an dernier l'exportation accrue de gaz naturel aux États-Unis. Les experts de l'ONE ont jugé que les réserves canadiennes de gaz justifiaient cet accroissement. Malheureusement on ne peut pas avoir une confiance aveugle dans l'expertise des spécialistes en hydrocarbures. De tels «spécialistes» ont déjà prétendu que les réserves de pétrole de l'Alberta étaient si grandes qu'on pouvait exporter aux USA autant de pétrole qu'on voulait. On sait maintenant que lesdites réserves seront épuisées d'ici dix ans. On peut présumer qu'il

pourrait en être ainsi pour le gaz naturel.

Le problème cependant ne s'arrête pas là, puisque les gisements de gaz actuellement en exploitation vont s'épuiser de toute façon et probablement plus tôt qu'on ne pense. Par contre, les vastes réserves de gaz du Grand Nord sont d'accès difficile et beaucoup plus coûteuses à exploiter. Il est donc important de ne pas épuiser par l'exportation les réserves moins coûteuses avant de s'assurer que les coûts d'exploitation du gaz plus coûteux soient partagés par les principaux consommateurs actuels, c'est-à-dire les États-Unis. Or cette assurance n'existe pas dans les faits, puisqu'elle ne repose que sur la promesse de fournir éventuellement au Canada une quantité proportionnelle du gaz américain de l'Alaska. Mais ce gaz américain coûtera beaucoup plus cher que le gaz canadien actuel et le Canada ne pourrait en recevoir en échange qu'une quantité beaucoup moindre que celle que le Canada exporte actuellement aux États-Unis.

En d'autres termes et sans vouloir mettre en doute la bonne foi des USA, il faut être très prudent quand on traite avec beaucoup plus fort que soi. Il est donc dans l'intérêt du Canada, qui n'a pas les moyens financiers des États-Unis, que le gazoduc de l'Alaska soit construit au plus tôt afin de conserver le plus possible de gaz

moins coûteux pour l'usage des Canadiens. Or les principaux producteurs de gaz en Alaska sont Exxon, Standard Oil, d'Ohio, et Atlantic Richfield. Et ces puissantes entreprises privées ne sont pas pressées d'entreprendre la construction du gazoduc avant que le Congrès américain, sous la pression d'une pénurie réelle ou appréhendée, accepte de subventionner en partie la construction de ce gazoduc d'au moins \$16 milliards.

Les intérêts du Canada sont ainsi coincés entre ceux de sociétés multinationales et ceux du gouvernement américain. Si le Canada ne veut pas être traité comme quantité négligeable et faire les frais des préoccupations égocentriques de ses voisins du Sud, le gouvernement Trudeau devra exiger plus que des promesses du gouvernement américain. L'affaire du gazoduc de l'Alaska sera un véritable test de la «nouvelle politique économique» exposée par M. Trudeau en fin de campagne électorale. D'autant plus que la construction à brève échéance d'un tel gazoduc en sol canadien stimulerait l'économie du pays dans une période particulièrement importante. Car la récession ou glisse l'économie américaine entraînera fatalement une chute dans la production industrielle canadienne, sinon dans la production de matières premières.

Ivan GUAY

## L'URSS et l'abcès afghan

La situation s'aggrave en Afghanistan. Certes, on s'en doutait bien un peu, mais le fait que, pour la première fois, Tass, Pravda et même Komsomolskaya Pravda fassent l'unanimité pour nous confirmer la chose a de quoi stimuler notre imagination.

On sait que les trois grands organes d'information précités passent pour les porte-parole privilégiés du Kremlin. Qu'on les ait autorisés à admettre que l'atmosphère est très tendue à Kaboul et que la situation se gâte au point de devenir «grave» un peu partout, en dit plus long que ce que contiennent en réalité leurs dépêches.

Les Mig-24 virevoltent à basse altitude pour terroriser la population, des pilotes ont rasé le village de Koha Daman (700 morts), les blindés envahissent les villes et les routes, rien à faire: la population afghane brave toutes les intimidations et poursuit une grève qui maintient fermés magasins et établissements commerciaux de la capitale, cependant que les manifestations antisoviétiques se multiplient malgré les affrontements qui auraient fait 500 morts et 1.000 blessés en fin de semaine.

Tass et les deux Pravda «admettent», mais on peut croire que les trois organes en disent beaucoup moins qu'ils en savent, et que même, ils atténuent considérablement ce qu'ils «ad-

mettent». Aussi, est-il désormais permis de croire que des grandes villes comme Kaboul, Hérat, Kandahar et Djelalabad sont devenues des enfers. Les Afghans font clairement savoir à l'URSS qu'ils désirent voir son armée se retirer de leur pays. Sa présence non seulement indigné la majorité de la population, mais suscite de sanglantes dissensions même à l'intérieur du régime fantoche de M. Babrak Karmal.

Une source afghane en Inde assure qu'une fusillade au sein du Conseil révolutionnaire, en plus de coûter la vie au frère de M. Karmal et à son conseiller, aurait grièvement blessé le vice-président, M. Sultan Ahmed Keshmand. Le bruit court que ce dernier aurait succombé à ses blessures dans un hôpital de Moscou, mais des sources diplomatiques afghanes démentent la chose, assurant que M. Keshmand souffre tout simplement d'un ulcère à l'estomac, et qu'il suit des traitements dans la capitale soviétique.

Quand on croit devoir brouiller les pistes d'un personnage en vue, c'est souvent un indice que quelque chose d'inavouable s'est passé. De plus, quand les dissensions commencent à se trancher à coups de pistolet, c'est un signe que le régime en place se meurt. On lui prépare un remplaçant.

Autre bruit inquiétant: 24 offi-

ciers, dont un général et neuf colonels, viennent de se réfugier au Pakistan, ce qui indique que la pagaille est probablement à son comble dans l'armée, ajoutant par le fait même à la dimension du désastre.

Si nous pouvions rassembler les pièces du casse-tête afghan, peut-être comprendrions-nous mieux les déclarations sibyllines de M. Brejnev. Tass revient sur l'une d'elles en rappelant que les Soviétiques sont entrés en Afghanistan à la demande du gouvernement de Kaboul et qu'ils en sortiraient «à n'importe quel moment si on le leur demandait».

Qu'est-ce à dire? M. Brejnev tient à sa merci le régime afghan. Il peut l'empêcher ou lui commander de faire cette demande. Serait-ce que la situation est devenue tragique? que les pertes en hommes dépassent le nombre tolérable? que le désastre est devenu inéluctable? Se pourrait-il que M. Brejnev songe à autoriser M. Karmal — ou son successeur (?) — à demander le retrait, quitte à ce que la presse soviétique se charge d'orchestrer l'opération de manière à donner l'impression que ce sont les autorités afghanes qui en ont fait la demande?

Ce n'est là qu'hypothèses, mais il reste que tout indique que quelque chose d'approchant pourrait se préparer en coulisse;

Jean PELLERIN

# L'érotisme à un carrefour Féminisme et pornographie

Il faudrait avoir un tchador sur la tête pour ne pas être irrité par la façon cavalière avec laquelle Luc Perreault a traité de l'érotisme et des positions féministes vis-à-vis la pornographie. Les positions inhérentes à ce texte sont sans doute conformes aux visées de l'ayatollah Khomeiny, passé maître dans l'art de confondre religion, morale et projets politiques.

En effet, toute la subtilité de monsieur Perreault réside dans sa façon de négliger les nuances et de brandir à «bout de bras» la démagogie pour légitimer un discours essentiellement économique qui se fait injurieux et aberrant pour toutes les femmes. Béatement, il réduit le débat, qui s'engage autour de la pornographie et des salles de cinéma X, à une question de morale afin de museler les femmes sur l'utilisation abusive de leur corps à travers la pornographie. De cette manière, toute velléité de révolte des femmes à l'égard de la porno devient du puritanisme à outrance qui s'élève contre cette sacro-sainte liberté d'expression!

En ce sens les féministes ne seraient que de simples bigotes, outrées par des images qui offensent non pas la personne de toutes les femmes mais bien leur pureté morale ou scrupuleuse. Toute cette campagne de déformation, toute cette récupération du vent de conservatisme ne servent qu'à mettre en évidence l'argumentation économique qui entoure la production et la diffusion de films de catégorie X. En aucun moment, monsieur Perreault ne s'est attaché à comprendre le véritable but du féminisme: la remise en question de

l'utilisation que l'on fait du corps et de la sexualité des femmes afin de les maintenir dans un rapport de force contraignant. Il a préféré les traiter de puritaines et d'abruties. Le sexe ce n'est pas seulement le «sexe» mais bien tout un modèle, toute une façon d'être et d'agir qui s'y rattache.

Quand monsieur Perreault note «que la campagne féministe antiporno rejoint les critiques qui émanent des milieux religieux», il compare des choses nullement comparables. En effet, le type de domination dénoncé par le mouvement féministe est loin d'être celui auquel s'attache le milieu religieux. En effet, pour René Berthier, prêtre français, on ne peut tolérer l'expression de la domination masculine dans les films pornos simplement parce que la femme est un être physiquement fragile... Ce qui revient à soutenir un discours aussi sexiste que celui véhiculé dans la pornographie: pas de fragilité physique, pas d'exploitation! Dans ce cas, on néglige le véritable rapport de force, ce rapport d'inégalité sociale, économique et politique qui dépasse la supposée faiblesse physique des femmes!

Pour messieurs Sheppard et Perreault, dénoncer l'exploitation ou la domination sexuelle, c'est surtout «déssexualiser» la femme. Selon cette logique, il est inacceptable de tenter de recevoir l'apathie; il est inacceptable de tenter de s'arracher à un carcan étouffant; par contre, ce qui est tolérable, c'est de présenter la femme et sa sexualité de façon déformée et trompeuse. Bref, la devise de l'autruche!... Quant à ce retour en arrière

dans les idées, quant à la vague de conservatisme dont l'auteur se gargarise impunément, ce n'est à notre avis qu'un argument tronqué. Refuser que la femme continue de se faire exploiter ou charrier par une bande de pornocrates en mal de dollars, est-ce là un retour en arrière ou une bouffée de libéralisme?

L'argument socio-économique qui sous-tend l'armature de ce texte est en soi fort contestable. On prétend ainsi que le cinéma porno a «permis» à certaines salles de campagne (sic) de rester ouvertes, mais on soutient de plus que «le film X a attiré dans les salles, en France par exemple, un nouveau public qui avait délaissé le grand écran depuis l'avènement de la télévision, et qui est redevenu un public régulier, non seulement du cinéma porno, mais des films de toutes catégories». Prétendre que les clients des salles X, par la miraculeuse vocation éducative du film pornographique, auraient subitement des envies irrésistibles de voir des films «d'art et d'essai», n'est-ce pas là un très bel exemple de récupération d'ordre idéologique?

Dans la même veine, considérer que tout le débat sur la pornographie porte essentiellement sur l'éventualité d'autoriser ou non des salles de cinéma X ou encore prétendre que les premiers concernés dans la polémique sont les distributeurs, les professionnels et les exploitants de ces salles, n'est-ce pas vouloir mettre les femmes de côté? N'est-ce pas vouloir détourner l'attention du véritable débat qui porte sur la porno et plus particulièrement sur les images de la

femme véhiculées dans ce matériel.

Ces subtiles manoeuvres ne visent qu'à restreindre une réalité fort complexe à quelques dimensions évidentes et explicites: les représentations de sadomasochisme, de bestialité et de relations sexuelles avec les enfants. Sans nier pour autant l'évidence de celles-ci, il faut s'apercevoir que la pornographie va beaucoup plus loin que cela: violence psychologique, mépris et ignorance de la sexualité des femmes, abus, insultes, etc.

En outre, selon Luc Perreault, les salles de cinéma X répondent aux attentes d'une partie de la population. Cette partie de la population, ce n'est sûrement pas les femmes! La raison en est fort simple: ces dernières n'aiment pas se voir être battues, violées, torturées, dominées, violentées, méprisées et exposées comme une marchandise sexuelle.

En regard des différents points que nous venons de soulever, il faut s'apercevoir que de tels écrits servent en quelque sorte à atténuer la force du discours féministe sur la question de la pornographie. Dans cet après débat, il ne faudra plus à l'avenir se surprendre que l'on utilise la démagogie et la répression pour continuer à amoindrir les effets de la pornographie pour mieux maintenir l'apathie ou l'indifférence de la population et surtout des femmes. Sur cette question, l'indifférence pourra irrémédiablement être utilisée comme une arme...

Louise LEMIRE  
Denise PÉRUSSE  
Danielle SAINT-LAURENT  
étudiantes en sociologie  
université Laval, Québec

## En vrac

### L'Ouest face aux néo-barbares

La crise internationale suite à l'agression soviétique en Afghanistan (et ailleurs) vient de déclencher la crise des pleurnichards. Ceux-ci ont peur d'une guerre éventuelle et déclarent, d'ores et déjà, qu'ils refuseront de porter les armes. Cela me rappelle que, au moment où l'empire romain entraînait dans sa longue agonie et sa décadence, les empereurs payaient des rançons importantes aux Barbares qui menaçaient leurs frontières, de peur que ceux-ci n'envahissent un certain jour leur capitale.

A Rome, on s'adonnait à cœur joie aux jeux de l'amour et rien ne devait ombrager l'amusement perpétuel des patriciens. La suite est bien connue: les Barbares finirent par envahir l'empire des Césars et les Vandales (d'où le mot «vandalisme») détruisirent Rome et transformèrent le fier Capitole en un

abreuvoir pour leurs petits chevaux asiatiques.

A l'heure actuelle, de peur de «provoquer» les Soviétiques, l'Occident est prêt à payer la rançon sous la forme de sa participation aux Jeux olympiques prévus pour le mois de juillet 1980, à Moscou. Malheureusement, cela n'empêchera jamais la force d'expansion militaire soviétique, seule carte d'atout que Moscou peut encore jouer après que les cartes du succès économique et d'une société égalitaire aient fait faillite depuis longtemps.

La peur de résister aux Soviétiques ne fait qu'exciter les bouledogues russes qui se lèchent les babines à l'idée du festin qu'ils s'offriront le jour où leurs carnassiers sentiront la chair tendre des agneaux occidentaux protestant de leur innocence, avant de succomber.

Michel M. SOLOMON  
Montréal

### Vive «Terre des Hommes»!

M. André Berthelet,

J'ai lu votre lettre attentive et je crois que vous faites erreur lorsque vous semblez considérer «TERRE DES HOMMES» seulement comme un des projets fastueux et spectaculaires de la Ville de Montréal. «TERRE DES HOMMES», c'est beaucoup plus! C'est le centre de loisirs nécessaire à une métropole comme la nôtre.

A «TERRE DES HOMMES», pas de discrimination: l'âge, le sexe, la nationalité, la classe sociale, la couleur de la peau, la

langue maternelle et même le parti politique n'ont aucune influence! A «TERRE DES HOMMES», il existe une atmosphère de fraternité qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans notre belle métropole. Et c'est ça qui est beau!

Au point de vue touristique, «TERRE DES HOMMES» a aussi été reconnue comme très importante par le gouvernement provincial et c'est pour cela qu'il y participe...

Mme Marie-Thérèse DUROCHER  
Montréal

### OSEZ, Monsieur! OSEZ donc!

M. Christian Larivière,  
Montréal

Monsieur,  
Suite à votre lettre au Premier ministre Lévesque parue dans LA PRESSE du 15 février 1980, je me permets de vous proposer de créer votre propre emploi.

Pensez à ce que vous aimeriez faire comme travail, faites un projet et présentez-le au gouver-

nement par l'intermédiaire de Communications-Québec afin d'obtenir une subvention du programme OSE.

Avec un diplôme universitaire, obtenu grâce en grande partie aux taxes des Québécois, je ne vois aucun problème pour votre avenir si vous OSEZ.

Jean JOANIS  
Aylmer, Québec

### Respectons les droits de nos Indiens

Une chose qu'on ne devrait jamais oublier, nous les Blancs nord-américains et canadiens, c'est que les Indiens ont ici des droits antérieurs aux nôtres et historiquement établis.

La loi du plus fort, ou du plus grand nombre, ne sera jamais un principe inflexible de droit, acceptable par la raison.

Par conséquent, tous les dossiers concernant les Indiens doivent être traités avec la plus grande prudence.

Simon TREMBLAY  
Blainville, Qué.

#### N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leur nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

## Des erreurs pas très originales

Sans vouloir prétendre en remonter aux théologiens qui se sont élevés récemment contre les condamnations «romaines» des théologiens Pohier, Schillebeeckx et Küng; sans avoir fait l'inventaire des écrits de ces «maîtres», il suffit d'avoir pris connaissance du dossier compilé contre eux par la Sacrée Congrégation de la Foi pendant près de 15 ans pour se rendre compte combien celle-ci a fait preuve de patience et de condescendance, presque de complaisance. (v.g. Documentation Catholique, janvier 1980 No. 1778). Il faut dire que Schillebeeckx et Küng avaient fait figure de proue à Vatican II, l'un comme théologien du cardinal Suenens et l'autre, comme «expert» nommé par Jean XXIII en 1962.

Toutes les difficultés que créent ces théologiens en mal de réclame à la Sacrée Congrégation de la Foi sur l'infailibilité des vérités de foi et de morale enseignées par l'Eglise sur la personne du Christ, sur la personne de la Sainte Vierge, sur la présence réelle (transsubstantiation) ne sont qu'un ramassis d'erreurs cent fois ressassés par tous les adversaires de l'Eglise, hérétiques ou autres depuis les débuts du christianisme.

Ces erreurs renaissent sans cesse à tous les siècles sous des formes nouvelles, mais sans jamais apporter de nouveaux

arguments ou de matériel neuf, si ce n'est que le témoignage de leurs auteurs que ceux-ci présentent comme le fruit de leurs recherches et qu'ils mettent sur un pied d'égalité avec les vérités enseignées par l'Eglise depuis des siècles.

D'abord au Concile de Nicée en 325, où Arius niait la divinité du Christ et son égalité de nature avec le Père, aujourd'hui encore Pohier et Küng, dans leurs oeuvres, s'attaquent à ce dogme de l'Eglise catholique prononcé en 325. La maternité divine de la Sainte Vierge, autre dogme défini par l'Eglise enseignante en 431, à Ephèse contre Nestorius est également attaqué par ces théologiens nouvelle vague issus du Concile Vatican II.

Quant au dogme de la transsubstantiation dans l'Eucharistie attaqué depuis les origines, il a été défini comme vérité de foi par l'Eglise au IV Concile de Latran 1215. Il n'a cessé d'être attaqué, surtout depuis Luther et la Réforme au XVI siècle, et il l'est encore aujourd'hui par le dominical Pohier.

Quant aux enseignements dogmatiques relatifs à la doctrine de l'Eglise sur les Sacraments, la Messe, l'écriture, la Tradition, la Faute originelle, sans cesse combattue depuis la Réforme, ils le sont encore de nos jours par ces théologiens qui voudraient nous ramener à l'é-



Hans Küng

poque de Luther ou des erreurs du début du christianisme sous le fallacieux prétexte de la liberté de recherche du savant ou du théologien. C'est un recul de 15 siècles qu'ils nous proposent en prétendant se montrer avant-gardistes ou libéraux.

Ces condamnations sont un dur coup à l'œcuménisme que d'aucuns appellent crypto-œcuménisme ou faux œcuménisme. Quant au dogme de l'infailibilité de l'enseignement de l'Eglise sur les questions de foi et de morale, attaqué par Küng, il ne fait aucun doute qu'il est la pierre d'achoppement de ce faux œcuménisme qui piétine depuis l'Après-Concile.

Tant et aussi longtemps que les autres branches du christianisme n'auront pas admis et accepté que l'Eglise catholique en ce qui concerne les vérités de foi et de morale ne peut enseigner l'erreur, l'œcuménisme fera face à un cul-de-sac.

C'est la question de l'autorité dans l'Eglise qui est la clef de voûte et qui fait difficulté.

Quant aux autres questions de discipline ecclésiastiques soulevées par Küng, comme l'ordination des femmes, le célibat des prêtres, la reconnaissance des ministères protestants et son corollaire la possibilité dans les cas extrêmes, pour les laïcs de célébrer l'Eucharistie, l'Eglise pourra toujours y pourvoir, si elle décide d'apporter des modifications à ces disciplines qui sont de son ressort. Il semble nombreux le groupe de théologiens qui ont pris fait et cause pour ces nouveaux «maîtres» qui veulent nous ramener à l'époque des Dollinger (1871), des Luther (1521), des Cathares (1215), des Nestorius (431) et des Arius (325). Pour le croyant ordinaire, ces querelles d'intellectuels ne servent qu'à diminuer la foi populaire et la confiance dans ses chefs spirituels. Il est malheureux que ces petits s'attaquent à si grand.

Louis-Philippe JONCAS  
St-Vincent-de-Paul,  
Laval

## La candidate ne fumait pas du «pot»

Membre du «Small Party», j'étais candidat à la dernière élection. J'ai été étonné de l'imprécision, de l'extrême ignorance et de l'intolérance exprimées dans l'article de M. Paul Roy, intitulé «LE «SMALL PARTY», C'EST SERIEUX OU NON?», qui a paru dans LA PRESSE du mardi 5 février.

En particulier, je tiens à ce que l'on publie une rétractation concernant la remarque diffamatoire de M. Roy disant que Mme Barney, candidate du «Small Party» dans Terre-Neuve, était en train de fumer «un tout petit joint de pot», ce qui est absolument faux. Je sais que Mme Barney ne fume qu'un substitut au tabac (fabriqué en Inde), composé d'herbes ne contenant ni nicotine ni autres éléments intoxicants. J'espère qu'à l'avenir, LA PRESSE vérifiera ses faits avant d'imprimer d'aussi sérieuses allegations.

Je vous assure que Peggy

Barney est une candidate sérieuse, au même titre que les autres candidats du «Small Party» des autres provinces du Canada. Nous croyons que la menace d'annihilation nucléaire globale est beaucoup plus importante et plus sérieuse que les projets insensés de M. Clark concernant la vente de toutes les corporations profitables de la Couronne, ou encore l'espoir de retour au pouvoir de M. Trudeau, sans programme ou politique spécifiques (la présente lettre était en date du 10 février.) Quand les bombes atomiques voleront bas, il y aura beaucoup de chances qu'elles aient été composées d'uranium ou de plutonium canadiens, quel que soit le parti qui les vend.

Le seul espoir pour l'avenir réside dans l'arrêt de cette folie nucléaire — dès maintenant, pas dans 10 ou 20 ans — et la construction d'une société énergétiquement efficace, utilisant des

sources d'énergie renouvelables. Ce qui, assez curieusement, aura comme conséquence la création de beaucoup plus d'emplois, à coût moindre que toute autre politique énergétique. Le monde sera un endroit plus paisible si nous pouvons cesser la compétition pour les ressources non renouvelables que sont le pétrole et l'uranium. Mais les partis institués évitent ces questions et nous dirigeons vers un désastre certain. Notre planète est petite. Nous devons apprendre à vivre en harmonie avec elle si nous voulons survivre plus de 20 ans.

Quant aux déchets radioactifs, si votre journaliste avait fait son travail, il aurait su que des millions de tonnes de sable radioactif, très dangereux, résultant d'extraction d'uranium en Ontario, ont déjà détruit un système fluvial comprenant plus de 15 lacs. On a estimé le coût du nettoyage à dix-huit milliards de dol-

lars. (Les coûts pour la santé publique seront probablement considérables, eux aussi.) Cependant, M. Roy considère le problème comme n'étant «pas sérieux».

Gordon EDWARDS, Ph.D.  
Candidat du «Small Party»,  
Circonscription «Mont Royal».

Des cinq candidats qui étaient venus rencontrer les étudiants de l'université Memorial ce soir-là, j'ai trouvé que Mme Barney était la plus intéressante et de loin la plus sympathique. Tous ceux à qui j'ai posé la question m'ont dit avoir compris ça à la lecture de mon article. Vous, vous avez compris exactement le contraire... Peut-être n'êtes-vous pas sur la même longueur d'ondes?

Pour ce qui est du «petit joint de pot», si vous m'affirmez qu'il s'agissait plutôt d'herbes exotiques importées de l'Inde, je m'incline.

P. R.

**SUPERSTAR**  
**RABAIS SUPERSTAR**  
DE  
**\$200.**  
A  
**\$500.**  
**SUR: FAIRMONT '80**  
**GRANADA '80**  
**MUSTANG '80**  
**LTD '80**  
Rabais Ford sur «Package Printemps» seulement

**FORTIER**

AUTO MONTREAL LITEE

7000, boul. Louis-Hippolyte Lafontaine  
entre les Cèdres d'Aspe et la rue Beaudin

**353-9821**

## Après 10 jours d'inondations La terre tremble à Los Angeles

LOS ANGELES (UPI) — Un tremblement de terre a secoué hier une bonne partie du sud de la Californie déjà bien éprouvée par les inondations de la semaine dernière. Le tremblement s'est fait sentir vers deux heures du matin et a sorti de nombreux Californiens de leur sommeil. Personne n'a été blessé et aucun dommage n'a été rapporté, sauf un incendie provoqué, semble-t-il, par une fuite de gaz due à la rupture d'une conduite.

D'après le laboratoire sismologique de Caltech, le tremble-

ment dont l'intensité était de 5.1 à l'échelle Richter a été ressenti jusqu'à San Diego au sud et à Palm Springs à l'est. L'épicentre du séisme se trouvait près de Lake Hemet, à 80 milles au sud-est de Los Angeles.

Au bureau-chef de la police de San Diego, on a décrit le séisme comme une secousse brusque qui a duré quelques secondes et qui a diminué graduellement d'intensité. Au cours des 30 minutes qui ont suivi l'incident, les 12 postes téléphoniques du bureau ont été surchargés d'appels de gens qui avaient pris panique.

### Me René Hurtubise:

## Le policier doit devenir le fiduciaire de la justice

Le président de la Commission des droits et libertés de la personne, Me René Hurtubise, a déclaré devant un auditoire de policiers, que ceux-ci devraient davantage tenir compte des droits des citoyens, pendant que le directeur du service de police de Drummondville, M. Yves Pouliot, répliquait en semant le doute sur le professionnalisme et le jugement des membres de la commission chargée de veiller au respect des droits individuels.

Prenant la parole, hier, dans le cadre de la deuxième journée d'un colloque organisé par la Commission de police du Québec, Me Hurtubise a rappelé à environ 300 policiers de toutes les régions de la province, que «le malaise policier» avait des racines dans les gestes quotidiens des agents de la paix.

«Précisément, a-t-il dit, parce que le policier est un être social, il est lui aussi assujéti à toutes les lois dans l'exécution de ses fonctions.»

Me Hurtubise a par ailleurs indiqué les différentes façons d'exécuter les tâches policières. «Parce qu'il est au service de la population, a-t-il ajouté, le policier doit rechercher la justice et en devenir le fiduciaire.»

Selon le conférencier, la police doit s'acquitter de sa tâche «en pensant, bien sûr, à l'intérêt public mais en se rappelant sans cesse que cela signifiait que les autres aussi avaient des droits.»

«Le policier, a-t-il dit, devra manifester son accord avec le législateur face aux droits et libertés de la personne.»

Par la suite, Me Hurtubise a demandé aux policiers de se faire

les «copromoteurs de ces droits». «Vous êtes, a-t-il souligné, placés au cœur de l'articulation des droits de la personne.»

Pour bien illustrer ses remarques, Me Hurtubise a parlé des relations entre la police de Montréal, plus particulièrement, et les groupes ethniques, «ces minorités visibles», comme il les a décriés.

«Oui, il y a un malaise de ce côté-là, et vous devez prendre conscience que vous vivez dans une société où le racisme existe», a-t-il lancé aux policiers.

Citant le mémoire du Negro Community Centre, Me Hurtubise a signalé les différentes accusations soulevées à l'endroit des policiers de Montréal.

Le document a révélé que les Noirs avaient été et sont toujours victimes de l'attitude discriminatoire des policiers, d'un comportement violent de leur part et d'un manque de respect.

«Pour certains, a ajouté Me Hurtubise, les Noirs ne sont que des touristes, ils ne peuvent pas être Canadiens ou Québécois.»

Selon le conférencier, la seule façon de remédier à la situation, c'est de se mettre lucidement à la tâche pour tenter de trouver les causes de ce racisme perçu chez les policiers.

«Il vous faudra, a-t-il dit, analyser l'image souvent négative que vous vous faites des minorités visibles et combattre tous les préjugés que vous entretenez.»

La meilleure façon, a confié Me Hurtubise, serait que les policiers se penchent de façon concrète sur les propositions de ces groupes ethniques.

### F-18A

SUITE DE LA PAGE A 1

Le critique libéral avait par ailleurs demandé l'automne dernier aux conservateurs de considérer un autre appareil, comme le F-18L de Northrop.

Depuis les élections, M. Buchanan a refusé d'aborder le sujet publiquement.

Il est un candidat sérieux au portefeuille de la Défense.

Il s'est borné à affirmer que le cabinet libéral pourrait prendre un peu plus de temps que ne le prévoyaient à l'origine le gouvernement conservateur pour annoncer une décision, prévue d'abord pour la mi-mars.

Le rapport du Bureau américain recommandait que l'accroissement de la production mensuelle du F-18A soit retardé jusqu'à ce que certains problèmes de performance aient été réglés.

Le document formulait certaines critiques au sujet de l'armement et du rayon d'action de l'appareil.

Un porte-parole de McDonnell, Jack McGrath, a déclaré que certains des problèmes techniques avaient déjà été réglés et qu'il y avait de grandes améliorations dans le rayon d'action de l'appareil.

### Un poids additionnel

«Une source gouvernementale a fait savoir que le groupe chargé du projet d'achat des avions de chasse était bien au courant des difficultés éprouvées lors des tests effectués sur les F-18A. Le problème du rayon d'action provient du poids additionnel ajouté à l'avion lors de l'installation de certaines améliorations.

Le but des tests est de découvrir les difficultés qui peuvent être aplanies avant que la production en série de l'avion ne débute.

La construction des F-18A doit commencer en mars.

La marine américaine, qui a décidé d'acheter des F-18A, est satisfaite des performances de l'appareil. Quant au F-16, de nombreux pays européens l'ont acheté, plutôt que le F-18A. Les deux compagnies avaient respecté leur date limite du 31

décembre pour une décision canadienne, en raison de la campagne électorale en cours à l'époque. La compagnie McDonnell Douglas veut avoir une réponse d'ici le 31 mars, tandis que General Dynamics s'attend à être fixée d'ici le 31 mai.

### FEMMES

SUITE DE LA PAGE A 1

personne, qui interdit des salaires différents aux employés fédéraux qui accomplissent le même travail.

Une des infirmières concernées par ce règlement, Mme Leona Mollis, a dit que ce n'était pas une grande victoire, même si cela en était une.

Les infirmières, a-t-elle signalé, recevront le même salaire que des hommes qui font le même travail, mais qui ne sont pas qualifiés comme leurs collègues féminins. En fait, a-t-elle ajouté, les infirmières devraient recevoir un salaire supérieur à celui des simples techniciens de la santé.

Lorsque la Commission a été saisie de la plainte, les infirmières gagnaient entre \$13,700 et \$16,300 par an. Les techniciens de la santé, eux, recevaient entre \$15,600 et \$17,298 par an.

Mme Mollis recevra une rétroactivité de \$1,054.29 et son salaire atteindra le maximum de l'échelle masculine, à \$17,298 par an.

La commission enquête également sur deux autres cas de discrimination sexuelle dans les salaires. Les bibliothécaires de la Fonction publique fédérale, la plupart des femmes, se plaignent qu'elles gagnent moins que les chercheurs historiques, surtout des hommes, même si, selon elles, les exigences du travail sont à peu près les mêmes.

L'autre cas est celui d'employées de banque qui se plaignent de gagner moins que les concierges de l'établissement.

La Commission des droits de la personne interdit la discrimination sexuelle au niveau des salaires et lorsqu'un rajustement s'impose, c'est le salaire des femmes qui doit monter et non l'inverse.

## Pire adversaire du clan Kennedy

# Le «vieux Loeb» redoute surtout ceux qui se taisent



Jean PELLETIER

de notre bureau de Washington

MANCHESTER (New Hampshire) — William Loeb porte un revolver (un Wenter 380) sous son veston gris sombre de rentier prospère. A 74 ans l'éditeur du *Manchester Union Leader*, le symbole des ultra-conservateurs américains, prétend être encore un assez bon tireur «pour placer quelques bons trous dans ma secrétaire que vous voyez là-bas».

Au fond de son bureau style début du siècle, la jeune femme se retourne et sourit à son patron l'air complice.

William Loeb demeure impassible. «Vous savez, déclara-t-il hier à LA PRESSE au cours d'une entrevue, il y a tellement de fous dans ce pays qu'il vaut mieux être prêt à se défendre.»

— Mais qui redoutez-vous?

— Oh! bien du monde, ceux qui se taisent surtout. Les autres, les libéraux, parlent beaucoup trop pour que je me soucie d'eux. Les silencieux sont toujours redoutables. Ils agissent.»

Et la conversation s'enchaîne calmement, au rythme tranquille du *New Hampshire*, ce petit Etat perdu dans la Nouvelle-Angleterre qui à tous les quatre ans inaugure les présidentielles américaines.

William Loeb parle ou marmonne plutôt, tapotant ses

doigts sur la boursoufflure qui trahit la présence de son pistolet sur son ventre replet.

William Loeb ressemble à Orson Welles dans les derniers moments de «Citizen Kane». Une vieillarde costaud au crâne chauve, au regard lourd, la paupière droite s'effondrant par l'âge, ce qui lui donne un air encore plus redoutable et méfiant.

«Je ne me prends pas au sérieux», confie-t-il en souriant, comme s'il voulait convaincre son interlocuteur que son journal et ses éditoriaux vitriolés et partisans n'avaient aucune influence sur ses lecteurs.

Pourtant c'est William Loeb qui réduisit en cendres les rêves présidentiels de Muskie en 72 et qui cette année compromet sérieusement l'avance de Bush sur son grand rival Ronald Reagan.

Dans le clan Kennedy on est au désespoir. «Loeb est ici notre pire adversaire», de confier à LA PRESSE Denis Kanin, le coordonnateur de la campagne du sénateur du Massachusetts au New Hampshire.

«Nous avons beau tenter de nous convaincre qu'il n'est qu'une réactionnaire dépassée, mais à entendre les électeurs, l'influence de William Loeb est dévastatrice.»

Loeb depuis six mois ressasse inlassablement Chappaquiddick, fouille les moindres recoins de la vie privée de Kennedy et tire à boulets rouges par des éditoriaux de page Une sur le moindre discours du célèbre sénateur.

«Kennedy est un menteur peureux, lance-t-il à LA PRESSE. Je n'ai pas besoin de l'écrire, c'est ce que tout le monde pense. Pas seulement ici, mais partout à travers le pays.»

Les républicains aussi redou-

tent le vieux Loeb. Bush surtout. L'antipathie de l'éditeur du *Manchester Union Leader* tient de ce qu'il a horreur de «ces conservateurs d'occasion» originaires des grandes familles patriarcales de la Nouvelle-Angleterre, partis faire fortune au Texas «avec les millions de papa».

«Bush ne possède aucune qualité remarquable sinon celle de s'être bâti un curriculum impressionnant sur papier. Mais pour le reste c'est bien vide», déclare Loeb.

C'est ce que dit Loeb à LA PRESSE. Ce que le même homme a écrit sur Bush est encore plus affligeant. Il l'a accusé en première page de son journal d'avoir comploté contre l'intégrité nationale des USA en collaborant à la Commission trilatérale, un organisme créé par Rockefeller regroupant des économistes et des politiciens des trois grands continents, Amérique, Europe, Japon.

Carter fut membre aussi de la Commission trilatérale qui vise essentiellement à améliorer le système capitaliste. Selon Loeb ils ne sont tous que des révolutionnaires dangereux.

Au centre de New York pareils commentaires n'engendreraient que des sourires. Au New Hampshire il en est tout autrement.

«Un vote pour Bush est finalement un vote pour Carter», clamaient hier William Loeb qui concluait: «Qui veut Carter quand le pays sombre dans l'anarchie qu'il a engendrée.»

A quelques pas du *Manchester Union Leader* Jerry Brown tente l'impossible. Se maintenir dans la course. Ses locaux électoraux ressemblent à un hall d'université où s'agitent une foule de jeunes barbus et de longues jeunes femmes blondes en jeans, tous

des antinucléaires, anticonceptions, pro-avortements convaincus.

Depuis trois semaines ils militent gratuitement. Une économie de \$40,000 qui leur a permis de financer un ultime commercial à la télévision...

Kennedy a investi dans cette même campagne un quart de million au New Hampshire. Brown \$75,000. S'il remporte ce soir 15 p. cent du vote, il cessera de déclarer à LA PRESSE l'un de ses principaux organisateurs qui le suit partout à travers le pays, Larry Pryor.

Reagan le héros de Loeb essaie de mettre un terme à sa campagne au New Hampshire en visitant M. Rielley le marchand de pistolet de Manchester. Pour gagner au New Hampshire il faut aimer les armes de déclarer Rielley à LA PRESSE. Même un Kennedy n'ose plus parler trop ouvertement de ses intentions de bannir l'achat libre de pistolets. Sur la distributrice de Coca-Cola de M. Rielley une affiche proclame: «Recherché, Ted Kennedy, qui à 18 reprises s'est prononcé contre le droit du citoyen américain de porter une arme.»

Au centre de la photo caricaturée d'un Kennedy l'air gangster trois mots échappent à l'affiche: «Mort ou vi!».

Ce soir tout ce petit monde se prononcera sous l'oeil avide des trois grands réseaux de télévision. Carter l'emportera sans doute sur Kennedy mais M. Bush goûtera pour la première fois à l'offensive de William Loeb. S'il gagne il deviendra invincible. Mais si George Bush perd, Reagan devra réveiller tous les admirateurs de William Loeb aux USA, tous ces ultras, pour maintenir son avance.



## Quelqu'un pourrait-il dire à M. Harvey quand au juste va débiter son âge d'or?

Il avait tout calculé: il allait tirer le meilleur parti possible de sa retraite.

Enfin, il pourrait voyager, s'adonner à un passe-temps passionnant, jouer encore plus de ses petits-enfants, faire la grasse matinée.

Mais tout cela n'a pas été suffisant.

Deux ans plus tard, le train-train quotidien de l'usine et surtout la société de ses compagnons de travail lui manquent toujours.

La pensée de vieillir le hante. Et puis, il y a l'inflation.

M. Harvey n'a surtout pas besoin d'autres tracas, mais il pourrait bien se voir aux prises avec un nouvel ennui. De buveur modéré qu'il était, M. Harvey est devenu grand buveur. Non seulement lors de ses sorties avec

ses copains, mais même au coin du feu avec sa femme.

La modération, c'est pour les jeunes, affirme-t-il.

Peut-être. Mais vu que M. Harvey n'est plus dans la force de l'âge, la modération lui serait d'excellent conseil s'il veut conserver tant sa vigueur que sa présence d'esprit face à toutes ces nouvelles difficultés.

La modération n'est aucunement le propre d'une génération ou d'une autre. C'est une idée qui sera toujours à la page.

Seagram

## Une vingtaine d'institutions toujours paralysées

# Espoir de règlement du conflit des cégeps

par Claude-V. MARSOLAIS de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Des négociations étaient en cours la nuit dernière entre le négociateur en chef patronal à la table centrale, M. Lucien Bouchard, et les représentants syndicaux des employés de soutien des cégeps, ce qui laissait présager un règlement possible à court terme sur les points litigieux.

Une telle éventualité pourrait être d'autant plus plausible que le négociateur en chef du gouvernement a fait savoir aux journalistes qu'il présenterait des recommandations au Conseil du Trésor.

En fait, la situation a passablement évolué depuis jeudi dernier alors que la Fédération des employés des services publics (CSN) présentait à la partie patronale des demandes modifiées. Toutefois, la partie patronale n'avait pas encore réagi à ces nouvelles propositions de règlement avant hier.

### Normatif

Les points d'accrochage se résument à cinq points d'ordre normatif. Ainsi, la partie syndicale revendique au chapitre de la sécurité d'emploi une formule de plan d'effectifs qui serait révisée

localement par les deux parties à tous les ans. Un autre point important concerne la reconnaissance de l'ancienneté de service dans le cas d'avancement ou de mutation.

Pour sa part, la partie patronale veut remettre en cause les dispositions actuelles concernant les horaires de travail au niveau local et la procédure de grief.

Enfin, la partie syndicale voudrait que les employés mis à pied puissent être engagés en priorité par les contracteurs qui opèrent les services de cafétéria et d'entretien.

On sait que les 3,000 employés de soutien en grève paralysent 20 cégeps depuis environ un mois puisque les enseignants de ces institutions ont décidé de respecter les lignes de piquetage.

### Blocage chez les enseignants

Du côté des 1,800 enseignants de cégep affiliés à la CEQ, c'est le calme plat puisqu'il n'y a pas de négociations proprement dites.

Pourtant, les enseignants de neuf cégeps ont fait la grève pendant trois semaines, du 27 janvier au 17 février, sans avoir réussi à faire avancer leur dossier.

Lors d'une conférence de presse, M. André Therrien, coordonnateur de la négociation à la CEQ, s'est indigné qu'une entente ne soit pas intervenue avec la partie

patronale alors que les deux derniers points en litige concernent la reconduction du statu quo au sujet de la sélection des enseignants et du fonctionnement du département.

Le représentant des enseignants, M. Pierre-Louis Guertin, estime que les administrateurs des cégeps veulent reprendre des pouvoirs que leur a arraché le gouvernement par les lois 24 et 25. Ainsi, les administrateurs locaux réclament le pouvoir d'intervenir directement dans les salles de cours, au niveau de l'évaluation des étudiants, du choix des méthodes pédagogiques ainsi qu'au chapitre de la sélection des enseignants.

A cette table sectorielle, il semble que la CEQ devra patienter longtemps avant de conclure une entente puisque la majorité des enseignants de cégeps sont affiliés à la CSN et que cette centrale avait accepté une entente de principe en novembre dernier. Toutefois, cette entente n'a jamais été ratifiée complètement par les professeurs de la CSN.

On peut comprendre l'approche des négociateurs patronaux qui désirent avant tout lever les obstacles à la reprise des cours dans les cégeps en tentant d'en arriver le plus tôt possible à une entente avec les employés de soutien.

## Des syndiqués et des parents mécontents

Après un mois de grève, 20 cégeps sont encore privés de cours et un siège social est fermé.

Si l'on en croit les appels téléphoniques à LA PRESSE, des syndiqués commencent à être mécontents. On se plaint de ne pas avoir d'information des dirigeants, ni des media d'information.

Même des parents se demandent à quel saint se vouer. « Quelqu'un quelque part rit de nous! » constate une mère de cégepien qui se demande bien comment on comblera le fossé: des cégepiens n'ont pas eu une minute de cours depuis la mi-décembre, alors qu'ils quittaient pour le congé des Fêtes. D'autres ont eu le temps

de faire une semaine de cours avant de retourner en congé.

Une syndiquée amère estime que son syndicat est dans un cul-de-sac, espérant un décret du gouvernement pour sauver la face alors que la tactique du gouvernement semble au contraire de laisser se régler le conflit. Par épuisement.

Dans un cégep de la région métropolitaine, des syndiqués cherchent à faire convoquer une assemblée générale, au moins pour obtenir de l'information.

Un porte-parole syndical soutient pour sa part que la volonté des membres est très ferme quant à leurs réclamations et que des assemblées se tiennent partout dans les syndicats.

## CERTIFICAT-BONI '79 POUR L'ACHETEUR

SUR VOITURES FLAMBANT NEUVES



### ARROW

3 portes hatchback Stock 1914

Liste suggérée \$7253  
Notre prix \$6295  
Boni Chrysler \$300

Net... \$5,995



### SAPPORO

Stock 1905

Liste suggérée \$9484  
Notre prix \$7995  
Boni Chrysler \$300

Net... \$7,695



### NEW YORKER

Air climatisé Stock 1888

Liste suggérée \$14,375  
Notre prix \$10,595  
Boni Chrysler \$700

Net... \$9,895

### NEWPORT

Air climatisé Stock 1705

Liste suggérée \$10,443  
Notre prix \$8,195  
Boni Chrysler \$500

Net... \$7,695

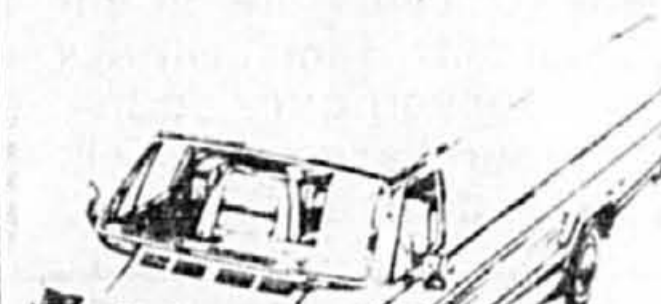


### RAM CHARGER 4 x 4

Stock 1359

Liste suggérée \$11,468  
Notre prix \$9,195  
Boni Chrysler \$500

Net... \$8,695



### VAN B-100

Stock 1766

Liste suggérée \$8310  
Notre prix \$6895  
Boni Chrysler \$300

Net... \$6,595



### DODGE D-50

Stock 1908

Liste suggérée \$6331  
Notre prix \$5595  
Boni Chrysler \$200

Net... \$5,395

Construites pour économiser l'essence à des prix qui vous font économiser des dollars. Vous êtes gagnant avec



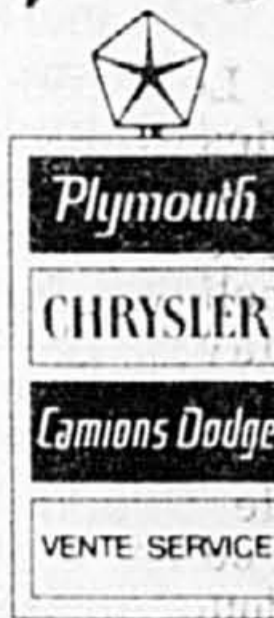
# DOLLARD NEWMAN

PLYMOUTH CHRYSLER LTÉE

### DOLLARD NEWMAN

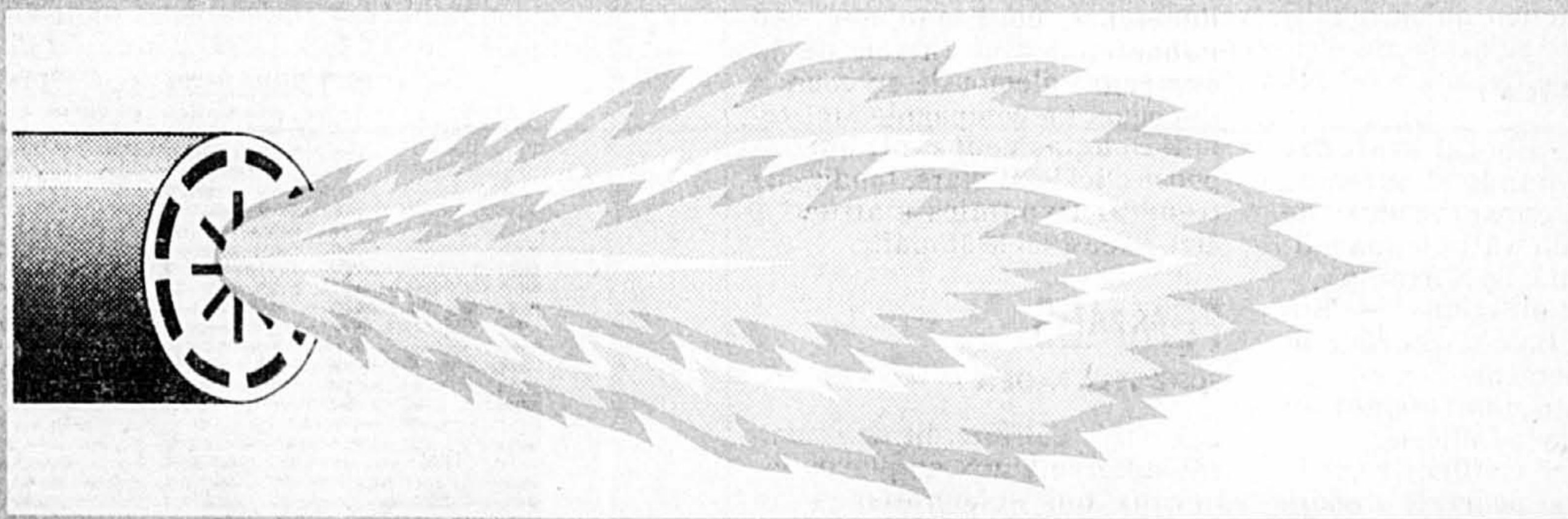
Vous offre un très grand choix de voitures importées japonaises très économiques.

8550, NEWMAN LASALLE 363-5000



# Offre "ÉCONO-MAZOUT"

## Ce nouveau brûleur à retenue de flamme produit plus de chaleur avec moins de mazout.



### Il peut réduire de beaucoup vos frais de chauffage.

Des essais effectués avec toutes sortes d'appareils de chauffage au mazout démontrent en effet que ce nouveau brûleur—qui condense la flamme au lieu de l'éparpiller—permet souvent une réduction de la consommation de mazout jusqu'à 20 p. 100.

Si vous avez des doutes sur le brûleur que vous utilisez en ce moment, donnez un coup de fil au Confort au foyer Texaco. Nous irons l'analyser gratuitement et nous

vous dirons si, oui ou non, vous avez intérêt à le faire remplacer par un brûleur à retenue de flamme.

Une fois sur place, nous vérifierons aussi l'isolation de votre maison, car elle pourrait être responsable de sérieuses fuites de chaleur.

Nous sommes là pour ça: pour que l'énergie dont vous avez besoin vous coûte moins cher. Alors appelez-nous!

## Confort au foyer Texaco



Vous pouvez joindre le vendeur d'équipement du Confort au foyer Texaco le plus près de chez vous au numéro de téléphone indiqué ci-dessous. En plus du nouveau brûleur à retenue de flamme, il vous offre de nombreux moyens de réduire sensiblement vos frais de chauffage et de rendre votre maison confortable toute l'année durant.

279-7271

Fiez-vous à Texaco. Nous aidons nos clients à mieux utiliser l'énergie.

# TEXACO

## L'INDUSTRIELLE

SOUSCRIT EN 1979 PLUS D'UN MILLIARD EN ASSURANCE-VIE INDIVIDUELLE



Siège Social: 1080, chemin St-Louis, Sillery, Québec (G1K 7M3)

"Nous sommes fiers de vous bien servir"



Nouvelles souscriptions en 1979	\$1,406,793,076
En vigueur	7,765,903,191
Paievements aux assurés et à leurs bénéficiaires	67,779,866
Actif	797,782,692

Sur demande à notre siège social ou à l'un de nos bureaux régionaux vous pouvez obtenir une copie de notre rapport annuel

### Bureaux au service de votre région.

**BEAUBIEN**  
4001 est, boul. Crémazie  
Montréal

**LASALLE**  
5125, rue du Trianon  
Montréal

**RIVE-SUD**  
174, boul. Ste-Foy  
Longueuil

**CARTIER**  
1079, chemin de Chamby  
Longueuil

**LAVAL**  
1717 ouest, boul. St-Martin  
Ville de Laval

**ST-DENIS**  
1115 est, rue Louvain  
Montréal

**CHAMPLAIN**  
1680, boul. Provencher  
Ville Brossard

**MERCIER**  
2074, rue Thierry  
Ville LaSalle

**VILLE-MARIE**  
100, boul. Alexis Nihon  
Ville St-Laurent

**DUVERNAY**  
3100, boul. de la Concorde  
Duvernay

**MONT-ROYAL**  
50 ouest, Place Crémazie  
Montréal

**ASSURANCE ET RENTES COLLECTIVES**  
625, avenue du Président  
Kennedy, Montréal

**LANGELIER**  
7077 est, rue Beaubien  
Anjou

**MONTRÉAL-MAISONNEUVE**  
2075, rue Université  
Montréal

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**  
625, avenue du Président  
Kennedy, Montréal

L'INDUSTRIELLE  
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

# Bilan de la grève des enseignants

## Une convention collective qui ne fera pas bouger l'école québécoise

Mariane  
FAVREAU

**E**NSEIGNANTS ET ELEVES du primaire et du secondaire sont retournés en classe après cet exercice triennal de grève qui est quasiment de rigueur, dans les négociations, depuis une dizaine d'années.

Si les premiers semblent relativement satisfaits, qu'ont gagné les seconds dans cette ronde d'affrontements? En d'autres termes, qu'est-ce que la perte de 11 à 20 jours de classe, causée par les grèves d'enseignants et d'employés de soutien, peut apporter de mieux aux élèves?

On dira volontiers que c'est mal poser la question. Que les négociations entre enseignants et patrons de l'éducation visent d'abord l'amélioration des conditions de travail du personnel. Que des enseignants plus satisfaits sont mieux disposés à mieux accomplir leur tâche et que, conséquence directe, les élèves en profitent.

Les enseignants sont-ils manifestement plus heureux des acquis de deux semaines et demie de grève? Il appartient à chacun de faire son petit bilan personnel, les responsables syndicaux se chargent de démontrer à quel point la grève fut opérante: maximum individuel d'élèves par classe (et non plus ces moyennes floues); limites de déplacement à 50 kilomètres de son ancienne école pour l'enseignant mis en disponibilité (plutôt qu'un déplacement plus tardif n'importe où en province); amélioration générale de la tâche en terme de minutes d'enseignement, de définition de tâches, de comptabilisation d'activités, etc.

Mais qu'y gagnent les élèves? La question n'est pas impertinente puisque depuis longtemps la Centrale de l'enseignement du Québec se fait fort de défendre la notion d'une école qui serait à l'avantage des élèves.

### Échec au plan

La victoire des enseignants, et la crainte des parents, c'est surtout une sorte de mise en échec du plan d'action du ministre de l'Éducation pour l'amélioration de l'école québécoise.

Officiellement, et globalement, les syndicats d'enseignants sont contre le Plan d'action qu'on qualifie volontiers de contre-réforme de l'enseignement. (Individuellement, c'est autre chose.)



Environ 20,000 grévistes devant l'Assemblée nationale: un exercice triennal, depuis une dizaine d'années.

photo PC

On reproche surtout à cet énoncé de politique de resserrer trop étroitement les contrôles (bulletins, évaluation, programmes précis, manuels, etc.), de vouloir précipiter dans des classes normales des élèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation, de s'ingérer dans le champ du négociable en déterminant le cadre de l'école, d'imposer l'intrusion des Bœtiens que sont les parents, etc.

Les négociations ont donc beaucoup permis à la CEQ de se prémunir contre ce qui paraissait une «agression» à l'égard de l'ordre établi dans les écoles. Ordre maintes fois décrié mais qu'on hésite à bousculer.

Ce plan d'action prônait, par exemple, la présence constante du même éducateur auprès des plus jeunes, donc l'absence de spécialistes pour les arts plastiques, la musique, l'éducation physique, etc. La CEQ a obtenu le maintien des spécialistes au premier cycle du primaire, consolidant ainsi ce que d'aucuns ont décrié au secondaire: l'éducation en «pointes de tartes», chacun y découplant son petit morceau.

À titre indicatif, le plan d'action suggérait, au secondaire, la répartition des matières par blocs de trois périodes. Les enseignants en ont fait leur cheval de bataille, soulignant les inconvénients réels de cette répartition qui les obligerait à enseigner à beaucoup plus d'élèves chaque semaine ou à enseigner plus d'une matière au même groupe.

Ils ont maintenant l'assurance de ne pas se faire imposer cette grille-horaire. On attend la suite puisque de nouveaux programmes en préparation (notamment la révision du programme d'histoire nationale) se fondent sur la répartition en trois périodes-semaine.

### Liberté pédagogique

Quant aux mesures d'évaluation, tests ou examens, le ministre fait désormais patte de velours. Sauf les examens officiels du ministère et ceux de la commission scolaire, les instruments de mesure d'apprentissage des élèves, dit la convention collective, ne sont mis à la disposition des enseignants qu'à titre indicatif.

Il en va de même des guides pédagogiques préparés par le ministère. Quant à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques, elle sera l'objet de consultation avec les enseignants.

Le beau rêve du ministre d'assurer partout aux élèves un même niveau minimum de connaissances communes est-il battu en brèche? Le suivi des élèves risque-t-il de manquer de rigueur aux mains d'enseignants qui s'en ficheraient?

Et ces enfants dits en difficultés d'apprentissage ou de comportement dont le nombre a crû au même rythme que celui des spécialistes, faut-il poursuivre avec eux la politique du ghetto? Les parquer dans des classes spéciales où ils

ne dérangent personne et où ils ne réussissent pratiquement jamais à reprendre pied avec leurs pairs?

Le ministre, comme nombre de spécialistes, assure qu'il y a avantage, dans plusieurs cas, à leur faire réintégrer une classe normale où ils peuvent se valoriser à certains égards et progresser beaucoup mieux. Tout de suite, la CEQ a crié au scandale, voyant déjà arriver des hordes d'enfants mal disciplinés, malentendants ou mal adaptés dans des classes déjà pas si faciles à mener avec des enfants dits normaux.

Ici, le ministre n'a pas carrément cédé: il poursuit sa politique d'intégration du plus grand nombre de cas possible. Mais ceci se fera en consultation avec les enseignants concernés.

### Craintes

Les parents, en tout cas, ont supplié le ministre Morin, de ne pas transférer ses responsabilités au syndicat, de ne pas sacrifier l'esprit du plan d'action et les moyens envisagés au règlement d'une grève.

«La population s'est retrouvée dans cette politique, l'a appuyée et désire que vous l'appliquiez, écrivait, par exemple, la Fédération des comités de parents de l'île de Montréal au ministre le 7 février dernier.

Cette politique devrait servir de balises au cadre de négociations et non pas être l'objet de négociations... Nous n'en-

tendons pas que le gouvernement transfère ses responsabilités au syndicat... qu'il cède sur les principes qu'il a énoncés.»

On fait référence notamment à la présence des enseignants à l'école en dehors de leurs heures de cours: mais, sauf circonstances particulières, les enseignants ne sont pas requis de demeurer à l'école plus que leurs 23h. de travail.

Pas plus qu'ils ne sont tenus de surveiller l'heure du dîner ou de superviser des activités para-scolaires durant cette période.

En conclusion, il est difficile de trouver dans les textes des avantages marquant pour les élèves dans cette nouvelle convention collective des enseignants, même si on peut reconnaître ici ou là des mesures qui pourraient avoir des effets sur le climat d'une classe (maximum d'élèves par classe, notamment).

Mais on a surtout l'impression qu'il s'agit d'un code où tout est calculé, comptabilisé de façon si précise qu'il ne reste aucune part aux relations humaines. Ce n'est sûrement pas avec la nouvelle convention collective, n'en déplaise à la CEQ, qu'on fera bouger l'école québécoise. Heureusement qu'elle ne gruge pas dans les acquis (pour les élèves) de l'ancienne convention, notamment au chapitre de l'encadrement.



Armé d'un 44 Magnum à la hanche et d'une mitrailleuse Sten à la main, le chasseur de prime Joe Allen, de Vancouver, fouille les collines avoisinant le Mozambique, à la recherche de guérilleros. Le gouvernement

de la Rhodésie paie \$2,000 pour le corps de quiconque est considéré comme terroriste et beaucoup plus cher pour les chefs. Allen hésite à préciser combien lui a valu son «hobby».

photo PC

# Chasseur de prime, en Rhodésie

par John GODDARD

INYANGA, Rhodésie (PC) — Quand les électeurs iront aux urnes, cette semaine, Joe Allen sera ici, sur les collines qui dominent le Mozambique, et prêt à une nouvelle guerre.

«Les gens se trompent s'ils croient que le combat est terminé», déclare M. Allen, originaire de Vancouver. Un Magnum 44 sur la hanche et une mitrailleuse Sten à la main, il exprime la crainte commune à beaucoup de Rhodésiens, que le perdant, le jour de cette élection cruciale n'accepte pas la défaite sans livrer une nouvelle bataille.

«Les gens de Salisbury (la capitale) parlent du cessez-le-feu et d'élections justes et libres, parce qu'ils veulent tellement y croire», dit M. Allen. Mais ici, où des gens se font encore tuer, on n'est pas aussi naïf.

Sa théorie, c'est que les leaders modérés vont peut-être former une coalition après les élections, pour battre collectivement M. Robert Mugabe, le leader des guérilleros qui sont encore actifs dans la région, et qui semblent devoir obtenir un grand nombre de votes.

### Prêts à la lutte

Mugabe, s'il était ainsi éliminé politiquement, pourrait décider de reprendre la guerre qui, après sept ans, a pris fin officiellement en décembre, dit M. Allen, qui est prêt à se battre.

Par ailleurs, si Mugabe, qui est d'orientation marxiste, obtient une forte majorité aux élections, M. Allen est également prêt à livrer le combat «pour protéger l'Afrique du Sud contre le communisme». Il croit que la plus gran-

de partie de l'armée régulière de Rhodésie fera de même.

Il y a quelques mois, M. Allen a commencé à tirer sur les guérilleros, en partie comme dérivatif à son travail de directeur du personnel au ministère des Forêts, et en partie parce que le travail paie bien.

Le gouvernement rhodésien paie de \$2,000 pour le corps de quiconque est considéré officiellement comme un terroriste, et des sommes beaucoup plus élevées pour le corps de guérilleros notoires, dit M. Allen. Son travail l'amène souvent dans cette région semi-montagneuse, en Rhodésie orientale, où les embuscades et les règlements de compte continuent de se produire très fréquemment.

Les résidents de la région ne sortent jamais sans être armés, et aucun automobiliste prudent ne s'aventure dehors après 16 h, à moins que ce soit dans un véhicule blindé, à l'épreuve des balles et des explosions de mines. Au début du mois, 16 civils qui voyageaient dans un autobus ont péri dans une attaque à la roquette.

M. Allen refuse de dire combien d'argent il a touché jusqu'à maintenant avec son «hobby», mais il raconte comment, avec plusieurs de ses compagnons, il a tué deux assaillants, il y a quelques semaines, et a réussi à désarmer le troisième.

M. Allen, un homme calme qui sourit facilement, a quitté pour la première fois Vancouver à l'âge de 17 ans pour entrer dans l'armée américaine. Il a fait la guerre du Vietnam pendant deux ans, et il dit qu'il a aimé ça.

# Montréal sans ses cols bleus

## Les inconconvénients s'accumulent au même rythme que les immondices



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Ces piétons, qui soivent forcément côtoyer les déchets qui s'accumulent un peu partout dans la métropole, préfèrent détourner le regard et faire comme si la situation était normale. Heureusement que le temps frais empêche les odeurs de poindre de ces détritres.



photo LA PRESSE

### Cavendish et Côte-Saint-Luc:

## L'eau fuit pendant sept heures avant qu'on intervienne

Un entrepreneur qui réparait une fuite d'eau au coin de Côte-Saint-Luc et Cavendish, dans l'ouest de Montréal, a accidentellement fait éclater un tuyau de voirie vers 11h hier matin et ce n'est qu'à 18 heures que des responsables de la ville sont venus fermer les vannes. Le concierge d'un édifice du voisinage avait averti les autorités de l'accident vers 13 heures, d'autant plus que l'eau inondait le sous-sol et le garage de son immeuble. En soirée hier, le boulevard Cavendish était encore fermé à cet endroit, les quatre pouces d'eau répandus sur la chaussée pendant la journée s'étant transformés en glace. L'entrepreneur responsable de l'accident pourrait faire l'objet de poursuites.

par André CHENIER

Sur l'ordre des conciliateurs provinciaux Marcel Boisvert et Normand Gauthier, la ville de Montréal et ses cols bleus ont repris hier après-midi des négociations interrompues depuis le 12 février, date à laquelle les travailleurs manuels se sont mis en grève, tandis que le soleil et le temps clémente faisaient disparaître les vestiges des premières chutes de neige d'importance depuis l'an dernier.

Les précipitations intermittentes de la fin de semaine avaient rendu la chaussée tellement glissante, en certains endroits, que la police a dû fermer quatre artères où, d'ailleurs, le dérèglement délibéré ou accidentel de feux de signalisation rendait la circulation assez dangereuse. Au début de l'après-midi, la situation s'étant améliorée, deux de ces rues — la rue Hôtel-de-Ville, entre Sherbrooke et Ontario, et la rue Pie-IX, entre Sherbrooke et Pierre-de-Coubertin — ont été rouvertes.

Deux autres — la rue Camilien-Houde, entre Mont-Royal et Sherbrooke, et la rue Simpson, entre Sherbrooke et des Pins — étaient encore fermées. Ces rues ont des pentes assez prononcées.

La police, cependant, n'a pas enregistré plus d'accrochages qu'à l'accoutumée, bien que la circulation fut assez lente aux heures de pointe.

Selon M. Richard Vanier, directeur des Travaux publics, «le syndicat (local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique) a refusé tout autant d'épandre du sel et des abrasifs dans les rues verglacées que de réparer les feux de circulation défectueux ou endommagés. La loi ne nous permet que d'observer la situation, pour ce qui est des rues, attendu que l'épandage de sel ou d'abrasifs fait partie des attributions des cols bleus».

En ce qui concerne les feux de circulation, M. Vanier a informé LA PRESSE qu'à la suite d'un constat mené en fin de semaine par le surintendant des Travaux publics et un ingénieur, une quinzaine de feux ont été réparés.

La réparation consistait à installer un feu rouge permanent dans un sens et un feu jaune dans l'autre, afin que les automobilistes fassent un arrêt obligatoire plus ou moins prolongé à cet endroit.

Toutefois, plus de 60 feux de circulation, sur les 1,200 de la ville, n'ont pu être «réparés ou rephasés». Selon M. Vanier, la serrure du mécanisme de minutage de ces feux avait été sabotée.

À propos des accidents qui peuvent se produire aux intersections où les feux de circulation ne fonctionnent plus, ou fonctionnent mal, M. Jean Péloquin, directeur du contentieux de la ville, souligne que la ville ne peut en être tenue responsable, ou forcée légalement à verser des indemnités aux accidentés.

«À la suite de la grève des cols bleus en 1972, a-t-il expliqué, la Cour suprême du Canada a décrété qu'une personne qui se blesse en tombant sur une chaussée glissante, au cours d'un débrayage, ne pouvait poursuivre la ville attendu qu'il s'agissait d'un cas de force majeure, la ville ne disposant pas du personnel requis pour entretenir routes et trottoirs. Le même argument vaut dans le cas où des feux de circulation ne fonctionnent pas ou fonctionnent mal».

«Une personne pourrait vraisemblablement poursuivre le syndicat, ou des syndiqués, mais elle devrait alors prouver que le syndicat, ou les syndiqués, étaient directement responsables de l'accident». L'assurance semi-nationalisée reste cependant en vigueur.

### Transport en commun

La précipitation de la fin de semaine a sensiblement perturbé la circulation des autobus de la Commission de transport de Montréal, hier.

Le directeur des relations publiques de la CTCUM, M. Guy Jeannotte, mande qu'en fin de semaine 33 des 143 circuits d'autobus ont dû être modifiés à un moment ou à un autre, principalement autour du Mont-Royal, au nord de la rue Sherbrooke et dans le secteur Côte-des-Neiges où la chaussée était fort glissante. Quelque 25 circuits étaient encore modifiés lundi.

Par ailleurs, «comme toujours lorsque les conditions de circulation sont mauvaises», le nombre d'usagers des transports en commun tend à augmenter.

La Commission de transport de Laval, qui dessert certaines zones dans le nord de Montréal, n'a modifié aucun de ses circuits mais elle a enregistré des retards de 20 à 25 minutes aux heures de pointe, ainsi qu'un accrochage «mineur». La circulation était particulièrement embouteillée aux approches des ponts Pie-IX, Papineau, Viau et Cartierville.

Enfin, pour ce qui est de la Rive sud, la CTRSM n'avait à signaler aucun délai et aucun changement de route pour ses autobus aboutissant Place Bonaventure, au cours de la journée d'hier. En fin de semaine, toutefois, quelques autobus menant à la station de métro Radisson ont eu de la difficulté à percer des embouteillages aux abords du pont Hippolyte-Lafontaine.

La CTRSM, indépendamment de la grève prolongée de ses chauffeurs de Métro-Sud, estime que les précipitations de la fin de semaine ont pu accroître l'achalandage du transport en commun.

### Cocktails Molotov

Les actes de vandalisme et de violence qui vont de pair avec la grève des cols bleus ont, semblait-il, connu une certaine escalade en fin de semaine.

La police mande que, dans la nuit de dimanche à lundi, trois cocktails Molotov ont été lancés sur les immeubles d'une entreprise de collecte des ordures ménagères, Sanitary Refuse Collector, au 9501 de la rue Ray-Lawson, à Ville d'Anjou.

Selon un porte-parole de cette compagnie, qui travaille à contrat pour la ville de Montréal, un des projectiles incendiaires a brisé une vitre et causé des dégâts importants dans un bureau du service des achats. Officieusement, ces dégâts sont évalués entre \$5,000 et \$10,000.

Par ailleurs, des vitres ont été fracassées au moyen de bouillons projetés avec force dans les demeures de deux contremaitres de la ville. Il n'y a eu cependant aucune arrestation.

Entre-temps, le directeur de la police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola, a émis une directive concernant le rôle des policiers face au conflit entre la ville de Montréal et ses cols bleus.

Dans cette directive, il affirme que «le respect de la loi et des droits de chacun a valu et continue de valoir à notre service, à juste titre, une saine réputation d'impartialité et de vrai professionnalisme».

Il se dit assuré que les policiers, tout en évitant de remplir les tâches des cols bleus en grève, sauront distinguer entre l'activité syndicale et des «actes criminels qui mettent directement la sécurité physique, voire même la vie des citoyens, en danger».

Par ailleurs, l'Office de la prévention des incendies a fait savoir qu'il y avait risque d'incendie lorsqu'il y a accumulation de déchets sur les galeries et dans les caves de maisons de rapport.

Les ordures ménagères n'ont pas été cueillies dans environ dix pour cent de la superficie de la ville. Les résidents de ces secteurs doivent déposer les déchets dans 31 lots vacants ou parcs.

## Une injonction limite le nombre de piqueteurs

Le conflit qui dure depuis plus de deux semaines entre la Ville de Montréal et ses cols bleus pourrait connaître un peu d'accalmie à la suite de l'injonction provisoire que vient de décréter le juge Claude Bisson, de la Cour supérieure.

L'injonction, qui est valide jusqu'au 3 mars prochain, ordonne à tous les membres du Local 301 (cols bleus montréalais) du Syndicat canadien de la fonction publique de ne s'interposer d'aucune manière pour empêcher les entrepreneurs privés de procéder à l'enlèvement des ordures et de la neige, dans

les secteurs où ceux-ci sont normalement assignés à travailler.

Le décret judiciaire limite également à six le nombre de piqueteurs devant tous les édifices municipaux appartenant à la Ville de Montréal. Les grévistes sont aussi forcés de se tenir à au moins 300 pieds des endroits nommés, tout en se gardant bien d'en bloquer les accès.

Le juge Bisson a enfin exhorté l'exécutif syndical des cols bleus à ne pas inciter ses membres à commettre des actes de vandalisme, ni proférer des menaces ou faire de l'intimidation contre qui que ce soit.



En l'absence des cols bleus, le moindre terrain vague se transforme rapidement en dépotoir de fortune.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

## Coup d'État au Surinam

PARAMARIBO (d'après AP, AFP et Reuter) — Des militaires se sont soulevés et ont pris le contrôle de l'ancienne colonie néerlandaise du Surinam, en Amérique du Sud, après une bataille qui a duré huit heures et a fait une quinzaine de morts et plusieurs blessés. Un Conseil national militaire a affirmé peu après, selon l'agence de presse surinamaïenne SNA, avoir pris le pouvoir, tandis que le chef du syndicat de la police militaire a confirmé qu'il s'agit d'un coup d'État.

Les militaires qui se sont soulevés, soit environ 300 hommes sur les 800 que compte l'armée nationale du Surinam (l'ancienne Guyane hollandaise), ont incendié le quartier général de la police et occupé les bâtiments publics. Ils se sont également emparés d'un bâtiment des garde-côtes dont ils

se sont servis pour bombarder la capitale, Paramaribo.

L'insurrection a éclaté vers trois heures du matin au quartier général de l'armée. Peu après, un patrouilleur de la marine était pris par des sous-officiers pour tirer sur le quartier général de la police qui a été en partie détruit tandis que des bâtiments voisins prenaient feu. Puis, les communications vers l'extérieur ont été coupées lorsque les insurgés ont occupé les postes de police et désarmé les policiers civils.

Vers midi, hier, le Conseil national militaire a appelé la population à se mettre à la disposition de la réorientation socio-économique, sociale et morale du Surinam et s'est engagé à respecter la constitution et les intérêts de la population. Toute la population est invitée à suivre strictement les or-

dres, a-t-il conclu. On rapporte néanmoins qu'il y a eu des douzaines d'arrestations.

Un porte-parole des soldats mutins a également déclaré à la radio qu'ils sont à la recherche du premier ministre, M. Henk Arron, qu'ils tiennent responsable du «chaos dans le pays». Des bruits ont couru à l'effet que le premier ministre se trouvait au quartier général de la police au moment de l'attaque, qu'il aurait réussi à fuir mais qu'on ignore où il se trouve. Aucun des membres du gouvernement n'est encore apparu en public ou n'a fait de déclaration.

### Tensions

Une agitation se manifestait depuis quelque temps parmi les militaires qui réclamaient des augmentations de solde. Les tensions s'étaient intensifiées à la suite de l'arrestation récente par

le gouvernement Arron de plusieurs responsables d'un syndicat militaire par la police. Ce soulèvement intervient alors que des élections générales anticipées sont prévues pour le 27 mars prochain.

Indépendante depuis novembre 1975, la République de Surinam compte 163.265 kilomètres carrés. Elle a une façade Atlantique et jouxte le Brésil au sud, la Guyane française à l'est et le Guyana à l'ouest. Sa population est de 450.000 habitants. Selon sa constitution, le pouvoir exécutif est exercé par un premier ministre et un vice-premier ministre, choisis par un parlement de 39 membres au suffrage direct.

Le Surinam est reconnu pour ses mines de bauxite dont le produit représente 90 pour cent de ses exportations.

## Menaces de la «dame de fer»

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a menacé hier soir ses partenaires européens d'ouvrir une crise majeure au sein de la Communauté économique européenne, en suspendant les paiements obligatoires de son pays à la CEE, si le problème de la contribution de la Grande-Bretagne au budget des «Neuf» n'était pas réglé de manière équitable.

Mme Thatcher a lancé cet avertissement au cours d'une interview télévisée à la BBC, quelques heures après s'être longuement entretenue en tête-à-tête avec le chancelier fédéral allemand, M. Helmut Schmidt, qui lui avait rendu une visite inattendue, hier, à l'issue d'un bref séjour à Londres. Elle a en outre exprimé sa volonté de parvenir à une solution avant avril prochain, date de l'établissement d'un nouveau budget européen.

La «dame de fer» a ainsi une fois de plus tapé du poing sur la

table pour tenter d'amener ses partenaires à prendre en considération la demande de la Grande-Bretagne d'une réduction de plus d'un milliard de livres de sa contribution. Mme Thatcher n'a pas caché la gravité de cette mise en demeure, soulignant qu'elle ne se résoudrait à «violier les lois communautaires» qu'en dernier recours et en prenant le risque de faire éclater la Communauté européenne.

Lors du Conseil européen de Dublin, en novembre dernier, Mme Thatcher avait rejeté comme totalement inacceptable une offre communautaire de dégrever la contribution britannique d'un montant de 350 millions de livres.

Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne et du Luxembourg, Lord Carrington et M. Caston Thorn, se sont entretenus hier à Londres de divers problèmes de la CEE, notamment de la réduction de la contribution annuelle de la Grande-Bretagne au budget communautaire.

## Carter opposé à un État palestinien

d'après UPI, AFP et Reuter

Le président Carter a réaffirmé hier son opposition à la création d'un État palestinien en déclarant qu'un tel État serait «un facteur de déstabilisation» menaçant la sécurité d'Israël, et donc les intérêts de la sécurité des États-Unis.

Le chef de l'État américain, qui s'adressait à une organisation des Jeunes juives à Washington, a ajouté qu'il ne négocierait pas avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) tant que celle-ci n'aurait pas reconnu le droit d'Israël d'exister.

Il a indiqué que depuis son arrivée à la Maison-Blanche en janvier 1977, l'aide économique et militaire des États-Unis à l'État juif avait dépassé \$10 milliards, expliquant qu'il ne s'agissait pas d'une aide désintéressée.

Entre-temps, la Résistance palestinienne revendiquait deux attentats à la bombe lancés à Bat Galim, près de Haïfa, en Israël et à Hébron, en Cisjordanie occupée. Selon l'agence Wafa, les explosions ont fait des morts et blessés.

Au Caire, le premier ministre Mustapha Khalil, attendu aujourd'hui à La Haye pour une séance plénière égypto-américano-israélienne, a déclaré que le président Sadate était fermement décidé à voir les négociations sur l'autonomie palestinienne progresser rapidement.

Quarante anciennes personnalités égyptiennes constituées en un Front national unifié invitaient entre-temps la population à s'opposer à la normalisation des relations entre l'Égypte et Israël.



Un garçonnet et une jeune femme vêtue du tchador transportaient des armes dans le défilé de la mobilisation devant l'ambassade américaine de Téhéran, hier. Le président Bani-Sadr a demandé aux Iraniens d'être prêts à défendre leur pays, soulignant que les événements d'Afghanistan étaient une leçon à retenir.

## Kaboul: soulèvement, pillage, coups de feu et 500 arrestations

d'après AFP, AP, Reuter, UPI

Au cinquième jour de la grève des commerçants alors que des coups de feu pouvaient encore être entendus à Kaboul, l'agence Tass a accusé hier le président Carter et la CIA d'être responsables des affrontements de la capitale qui, selon une autre source, auraient fait au moins 300 victimes chez les civils.

«Le président Carter a déclaré ouvertement que s'il n'y a pas de changement en Afghanistan conforme au programme de Washington avant le 20 février, la CIA commencera à appliquer les plans en vue de saper la souveraineté de la République démocratique de l'Afghanistan», explique une dépêche de Kaboul.

C'est la première fois que la presse soviétique mentionne l'ultimatum américain du 20 février mais sans parler toutefois des Jeux olympiques et du boycott de ceux-ci.

Après la presse soviétique, c'était hier au tour de Radio Kaboul d'admettre pour la première fois que la capitale était frappée par «une vague de soulèvement, de pillage et de coups de feu».

La proclamation de la loi martiale et l'utilisation de l'aviation et des blindés soviétiques a eu pour effet de confier la réalité du pouvoir au commandant militaire soviétique, un général dont le nom n'a pas été rendu public.

Les Soviétiques peuvent désormais intervenir dans toutes les affaires militaires et civiles affectant l'Afghanistan. Le jour de l'insurrection, le gouvernement afghan a virtuellement cessé de fonctionner et les fonctionnaires au travail sont peu nombreux.

Depuis trois semaines, M. Karmal, le chef du gouvernement afghan depuis décembre dernier, n'a pas été vu en public et selon des informations non confirmées, il se serait réfugié à l'ambassade soviétique pendant les combats.

Un civil afghan armé d'une mitraillette Kalachnikov a ordonné à une poignée de journalistes occidentaux qui se trouvent à l'hôtel Intercontinental de ne pas quitter les lieux jusqu'à nouvel ordre et il a demandé à la standardiste de ne pas communiquer avec l'étranger.

Deux journalistes ont pu tromper la vigilance de leur gardien et aller constater la situation dans Kaboul. Un édifice de six étages a

été criblé d'obus, une librairie du parti Khalq a été incendiée tandis qu'une autre, de livres soviétiques, a réussi à éviter la même sort, des petites barricades ont été élevées et l'hôtel Jamil était fermé.

Avant de rentrer à l'Intercontinental, à temps pour le couvre-feu de 20 heures, les deux reporters ont été interceptés et rapidement relâchés au vu de leur passeport.

Pour ce qui est du bilan des derniers jours, il varie beaucoup selon les estimations mais seule une source médicale fiable à Kaboul a avancé le chiffre de 300 morts, sans compter les victimes chez les militaires des deux côtés.

Pour sa part, Radio-Kaboul fait état de l'arrestation de 500 «auteurs de trouble» depuis vendredi. Un groupe de «saboteurs pakistanais» a été montré à la télévision afghane, indique Tass. Quant à l'Américain Robert Lee, les États-Unis font enquête sur son identité et ses activités.

## Pour abolir les péchés

TEHERAN (d'après Reuter et AFP) — Les bulldozers ont commencé à raser le célèbre «quartier chaud» de Téhéran et les dernières des 6.000 prostituées qui y vivaient ont été reléguées ailleurs dans la ville, où le Centre islamique pour l'abolition du péché à l'intention de les réduire.

Des immeubles qui appartenaient à deux millionnaires exécutés l'an dernier pendant la révolution leur serviront de gîte, rapporte l'agence officielle Pars. L'ancien quartier chaud, qualifié de «monument à la prostitution et à la corruption, honte de la ville de Téhéran», sera remplacé par un bazar et une mosquée. Les drogués qui fréquentaient le quartier ont été envoyés dans des hôpitaux et les derniers habitants dans des centres de rééducation.

Par ailleurs, deux autres personnes ont été exécutées pour adultère à Arak et à Ouroumieh et une autre pour homosexualité également à Arak. Ainsi, 769 personnes ont été passées par les armes en Iran depuis la création des tribunaux islamiques.

## L'enquête de l'ONU «est en bonne voie»

### • Bani-Sadr plébiscité devant l'ambassade US

d'après AFP, UPI, CP, AP et Reuter

La Commission d'enquête de l'ONU a entrepris hier ses travaux au bureau des Nations unies à Téhéran et le porte-parole du secrétaire général Kurt Waldheim annonçait à New York que «les choses sont en bonne voie».

Le président iranien Abolhasan Bani-Sadr se faisait entre-temps plébisciter du haut de l'ambassade américaine occupée depuis 115 jours, louant les étudiants islamiques, critiquant les États-Unis et réclamant le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Les cinq commissaires de l'ONU, déclinant l'invitation officielle de participer à cette manifestation de masse, rencontraient entre-temps le président de la Ligue iranienne des droits de l'homme Abdolkarim Lahidji et des membres de l'Association de juristes.

### La question des otages

À Washington, au lendemain de l'appel à la patience lancé à ses concitoyens par le président Carter, le secrétaire d'État américain se disait persuadé que les travaux de la Commission d'enquête entraîneraient la libération des otages.

Les enquêteurs de l'ONU, qui soutiennent en privé que la com-

mission «est seule maîtresse de sa procédure et de son programme», se refusent toujours à toute déclaration publique sur les otages, soulignant que la commission existerait «même sans les otages».

Ils ont en mains les dossiers établis par Amnistie internationale, la Croix-Rouge et la Commission internationale des droits de l'homme, ainsi que les éléments fournis par l'ancien régime aux rapports annuels de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Abdolkarim Lahidji a déclaré qu'il avait exposé aux commissaires, lors d'une rencontre de deux heures, les questions des tortures, des emprisonnements, de la répression, des violations de la constitution et de la protection américaine au régime du chah.

La Commission recevra aujourd'hui au bureau de l'ONU à Téhéran des victimes de la Savak, l'ancienne police politique du chah, a annoncé le porte-parole Samir Sambar, ajoutant que le rapport des enquêteurs ne serait pas publié à Téhéran mais remis à l'ONU.

### La naïveté américaine

Dans une interview au quotidien de Hong Kong The Star, le président Bani-Sadr exprime son étonnement devant «la naïveté de l'ad-

ministration américaine» qui «n'a rien compris et ne veut rien comprendre à la Révolution iranienne».

«Quand les masses dirigées par l'imam Khomeiny se sont soulevées contre la chah tyrannique, les Américains ont qualifié notre mouvement de marxiste-islamique, dit-il. Après la chute du chah, ils ont déclaré que des fanatiques religieux s'étaient emparés du pays.

«Ensuite, dans une tentative grossière d'isoler l'Iran du monde musulman, ils ont décrit notre révolution comme nationaliste chiite et après mon élection à la présidence, ils ont parlé de la victoire d'un modéré sur le clergé.

«Ils ont fait fausse route sur toute la ligne, affirme Bani-Sadr, et ils ne comprennent toujours pas que les étudiants de l'ambassade et moi-même sommes les deux faces de la même médaille, à savoir la volonté d'indépendance de l'Iran contre les États-Unis.»

La manifestation à l'ambassade américaine, qui a réuni plus de 100.000 personnes, marquait la fin de la Semaine de mobilisation décrétée par l'imam Khomeiny ainsi que le consensus national autour des revendications de l'Iran.

## L'URSS privée de phosphates

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Le président Carter a interdit hier toute vente à l'URSS de phosphates, employés comme engrais et additif aux nourritures animales. Premier produit d'exportation non-agricole entre les USA et l'URSS, ses ventes devaient atteindre \$400 millions en 1980.

«La décision du président, prise dans l'intérêt de la politique étrangère des États-Unis, démontre avec force que nous refusons de commercer comme si de rien n'était avec les Soviétiques», a déclaré M. Philip Kluznick, secrétaire au Commerce.

L'embargo couvre également la vente de phosphates à des pays qui pourraient les ré-exporter vers l'URSS. L'an dernier, les États-Unis en ont vendu pour \$97 millions et la mesure restrictive va frapper la firme Occidental Petroleum qui comptait atteindre 1.1 million de tonnes comme volume d'exportation vers l'URSS en 1980.

DES PARTISANS des Ligues populaires du 28 février ont occupé hier les bureaux administratifs du marché central de San Salvador, principal centre commercial de la ville, prenant une trentaine d'employés en otages. Ils exigent un abaissement des impôts et le respect d'accords passés entre leur mouvement et les autorités de la capitale salvadorienne. Par ailleurs, à Washington, on estimait hier qu'un coup d'État de la droite a été évité au Salvador pour le moment, grâce aux menaces de suppression de toute aide américaine à ce pays.

DÉMISSION en bloc de onze employés soviétiques de l'ambassade du Canada à Moscou. Selon des sources à l'ambassade, il s'agirait d'une protestation

contre l'expulsion de quatre diplomates soviétiques du Canada entre le 21 janvier et le 7 février. L'URSS avait répliqué en expulsant l'attaché militaire canadien Harold Gold. L'agence soviétique qui fournit des employés aux ambassades étrangères n'est pas en mesure de dire si les onze démissionnaires, soit un tiers du personnel local, seraient remplacés.

LA FÉDÉRATION internationale des droits de l'homme a demandé à Bruxelles l'intervention des pays amis du Zaïre auprès du général Mobutu pour qu'il accepte enfin qu'une commission internationale puisse se rendre au Zaïre pour enquêter sur le massacre de 215 adolescents le 19 juillet dernier dans le Sus-Kasai. Le général Mobutu a

accepté la constitution d'une telle commission d'enquête mais, une fois l'échéance de la conférence passée, les autorités zairoises sont restées muettes, rappelle-t-on.

FERNANDO URIBE, directeur administratif de l'Aéronautique civile colombienne, a été assassiné hier par deux inconnus à moto qui ont tiré sur lui dans un quartier sud de Medellín alors qu'il se rendait chez des amis. Depuis un an, 27 personnes ont été tuées dans des conditions analogues dans ce quartier de Medellín, ville colombienne située à 300 km au nord-ouest de Bogota. Selon certaines hypothèses, il pourrait s'agir d'actes de vengeance. L'assistant d'Uribe

avait été tué de façon semblable il y a deux ans à Bogota.

L'ÉCHANGE officiel d'ambassadeurs entre Israël et l'Égypte, aujourd'hui, sera marqué par des grèves générales en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées par l'armée israélienne depuis 13 ans. «Nous en ferons un jour noir», affirme une déclaration émise par le Conseil municipal de Gaza. Une grève des commerçants et des écoliers était déjà visible hier dans plusieurs villes cisjordaniennes. A Khartoum, l'Association soudanaise de presse a lancé aux pays arabes un appel pour qu'ils observent un «Jour de deuil».

LES FUNÉRAILLES de Valerio Verbano, un étudiant de 19

ans appartenant au Groupe d'autonomie des travailleurs abattu vendredi dernier par trois hommes dans son appartement de Rome, ont été suivies hier d'une émeute opposant 5.000 manifestants aux forces policières. Celles-ci ont lancé des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants qui avaient mis le feu à des voitures de police et à des bâtiments en scandant «Mort aux fascistes» et en brandissant des drapeaux rouges dans le quartier de Tiburtina.

EN CHINE, le vice-premier ministre Deng Xiaoping a cédé son poste de chef d'état-major des forces armées au «général invincible», Yang Dezhi, ancien commandant de la région militaire de Kunming (frontière vietnamienne), indique une

source officielle. Cette nomination fait partie d'un vaste remue-ménage à la tête de l'appareil militaire et ne signifie pas que Deng soit en difficulté. Yang Dezhi est âgé de 70 ans et naquit au Hunan (province de Mao). Il s'est illustré pendant la Longue marche et la «punition» contre le Vietnam.

LE PRÉSIDENT Carter a estimé hier que les problèmes énergétiques et l'inflation aux États-Unis avaient atteint une «étape de crise», et a appelé de nouveau le Congrès à voter rapidement la législation proposée en matière énergétique. «Le défi le plus important auquel j'ai à faire face dans le domaine intérieur», a déclaré le président Carter devant un groupe de journalistes de la presse régionale américaine, est le taux élevé d'inflation.

# Broadbent: représentation proportionnelle

par Paul LONGPRÉ  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le nouveau gouvernement Trudeau devrait dès maintenant songer à une forme de représentation proportionnelle aux Communes pour corriger les dispositions de la carte électorale, selon le leader néo-démocrate Ed Broadbent.

Plutôt que de recourir à des ministres-sénateurs qui ne sont pas élus par la population, le premier ministre élu devrait plutôt, dès la reprise parlementaire, présenter un projet de loi qui porterait à 332 le nombre de députés, les cinquante députés additionnels étant désignés par les partis comme «députés de liste», compte tenu du vote populaire dans les cinq grandes

régions du pays. Cela donnerait quand même un gouvernement majoritaire libéral, mais les résultats du scrutin, en terme de pourcentage des voix, seraient mieux reflétés dans la composition des Communes. Les libéraux auraient 20 députés de plus; les conservateurs, 17; les néo-démocrates, 11, et le Crédit social, un. (Dans ce calcul, les décimales viennent fausser quelque peu le total).

**Le compte proportionnel**

Au plan régional, les libéraux gagneraient cinq sièges dans la Colombie-Britannique et dans les Prairies, quatre en Ontario, sept au Québec et quatre ou cinq dans les provinces de l'Atlantique. Les conservateurs prendraient

neuf sièges supplémentaires dans la Colombie-Britannique et les Prairies, trois ou quatre en Ontario, deux au Québec et trois ou quatre dans les provinces de l'Atlantique. Les néo-démocrates auraient six sièges de plus dans l'Ouest, deux ou trois de plus en Ontario, un au Québec et deux dans les Maritimes. Le Crédit social aurait un représentant au Québec.

M. Broadbent a fait savoir hier qu'il avait discuté de cette idée avec le premier ministre élu, M. Trudeau, ainsi qu'avec le futur chef de l'Opposition, M. Clark. Ce dernier s'est montré hostile, mais M. Trudeau, lui, a paru quelque peu sympathique au projet.

Devant la difficulté

pour les divers partis politiques d'obtenir une représentation vraiment «nationale» aux Communes, et ce depuis plusieurs élections générales, l'idée d'une représentation partiellement proportionnelle, déjà appliquée dans quelques pays européens, dont l'Allemagne de l'Ouest, a souvent été proposée à Ottawa. Mais c'est la première fois qu'un parti politique la propose et entend la faire appliquer immédiatement, et non dans le cadre d'une éventuelle réforme constitutionnelle. La commission Pépin-Robarts, dans son rapport sur l'unité canadienne, avait

proposé de désigner ainsi 100 députés «de liste» à Ottawa. La commission voyait comme un facteur dramatique de désintégration du pays le fait qu'aucun des grands partis politiques n'arrive plus à représenter l'ensemble des régions.

Au bureau du premier ministre élu, on signalait hier que la proposition du leader néo-démocrate a soulevé quelque intérêt chez M. Trudeau, mais aussi que ce dernier n'est pas prêt à l'adopter sur-le-champ

et n'entend pas réunir le Parlement avant Pâques. S'il devait adopter la formule de représentation proportionnelle, il semble bien que ce serait plutôt dans le cadre d'une réforme globale de la constitution, et que cela ne pourrait s'appliquer qu'aux prochaines élections générales.

«Pour l'instant, nous avons comme priorité de former un nouveau gouvernement qui représentera le plus équitablement possible l'Ouest canadien», déclarait-on hier dans l'entourage de M. Trudeau.

## Sihanouk sera au Canada le 8 mars

Le prince Norodom Sihanouk effectuera une visite officielle au Canada vers le huit mars, a annoncé hier, à Montréal, un porte-parole de la Communauté khmère du Canada.

Invité par cet organisme, et le Centre de relations internationales de l'université Laval, l'ancien chef d'État cambodgien se rendra à Montréal, Québec et Ottawa.

Le porte-parole a d'autre part expliqué que la visite du prince, actuellement à Washington, avait un caractère à la fois «communautaire et politique».

Le bureau du premier ministre Lévesque a pour sa part annoncé que M. Sihanouk aura des entretiens le 11 mars avec M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration, et avec M. Lévesque, le 12.

# le point

## MÉDECINE: LES RAVAGES DU MAL AU DOS

Mal de la civilisation. Principaux accusés: le bureau, la voiture, la télévision. Quels sont les remèdes, quelles précautions prendre pour éviter ce nouveau fléau social. Lumbagos, torticolis, sciatiques, hernies discales, le mal au dos menace une personne sur deux.

## VARSOVIE: DÉSESPOIR À LA PETITE SEMAINE

Kosta Christitch, envoyé spécial du POINT, raconte ce qu'est la Pologne aujourd'hui et ce qui a changé après Jean-Paul II.

## CANADA: LA CONFRONTATION EST-OUEST

Jean Lesieur analyse le nouveau combat des chefs qui se prépare. Sur le sentier de la guerre deux vieux ennemis: P. E. Trudeau «L'Aristo» et R. Lévesque «Le Séparatiste».

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

### ANNONCE

#### Substance qui rétracte les hémorroïdes

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes et le soulagement rapide de la démangeaison.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H, et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

**MEILLEUR PRIX EN VILLE**

**laurentian familiale '80**

no d'inv.: 725

**financement instantané**

**\$7,965.**

**ROCHELEAU**

11,251 EST, RUE NOTRE-DAME (coin Broadway)

**645-1651**

rocheleau met la pédale douce!

MINUTES À L'EST DU PONT-TUNNEL L. M. LAFRANÇOIS

VW GM GMC

# AU TRUST ROYAL ON VOUS ÉVITE LES CHOCS

### Parce qu'on connaît bien le circuit

Tout le monde sait qu'un régime enregistré d'épargne-retraite est la meilleure façon d'augmenter le revenu de retraite tout en réduisant immédiatement l'impôt. Toutefois, plusieurs ne connaissent pas les petits accrochages qui peuvent faire déprécier le revenu de retraite. Voici les plus évidents que vous pourrez éviter. De plus, notre brochure gratuite vous aidera à en savoir davantage sur les REER et leurs caractéristiques.

### Tenez-vous à distance des institutions qui n'offrent pas un choix varié de régimes.

Il existe différents types de REER présentant diverses options quant à la sécurité, au rendement et à la flexibilité. Le Trust Royal vous offre une gamme de six régimes: notre brochure et de bons conseils vous feront découvrir dès maintenant les avantages que vous pourrez retirer du régime de votre choix au moment de votre retraite ou même d'ici quelques années.

### Évitez d'utiliser votre comptant à mauvais escient. Un emprunt pour votre REER peut s'avérer plus profitable.

Supposons que vous avez mis de l'argent de côté en vue de votre REER et que d'autre part, vous avez l'intention d'emprunter pour un autre achat d'importance: ceci pourrait bien être une erreur! Vous y gagneriez sans doute en utilisant votre comptant pour l'achat qui vous intéresse et en empruntant pour votre REER. En effet, le prêt «Réduction d'impôt» du Trust Royal est tout indiqué pour contribuer à un REER puisqu'il

présente un avantage de taille: l'intérêt est déductible du revenu imposable dans l'année où celui-ci est payé (sauf dans les cas de prêts pour contribution au REER du conjoint).

Les sommes que vous épargnez de l'impôt peuvent donc considérablement réduire le coût de l'emprunt. Bref, vous y gagnez par une bonne longueur d'avance.

### Il pourrait être plus avantageux de souscrire à un REER au nom de votre conjoint afin d'amortir le choc des impôts sur le revenu de retraite.

Cette solution peut souvent vous assurer les mêmes avantages fiscaux immédiatement, tout en vous permettant de pouvoir réduire plus tard l'impôt sur le revenu de retraite.

Supposons que vous possédez chacun un régime, cela signifie qu'à 65 ans, vous pourrez tous les deux vous prévaloir chaque année d'une première tranche de \$1,000 exempte d'impôt sur le revenu de retraite. De plus, il est souvent très avantageux de constituer un revenu de retraite au nom du conjoint qui aurait à la retraite le taux d'imposition le moins élevé.

### Procurez-vous notre brochure gratuite dans toutes nos succursales.

Découvrez comment le Trust Royal peut vraiment vous guider vers une retraite bien confortable.

## LES RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE

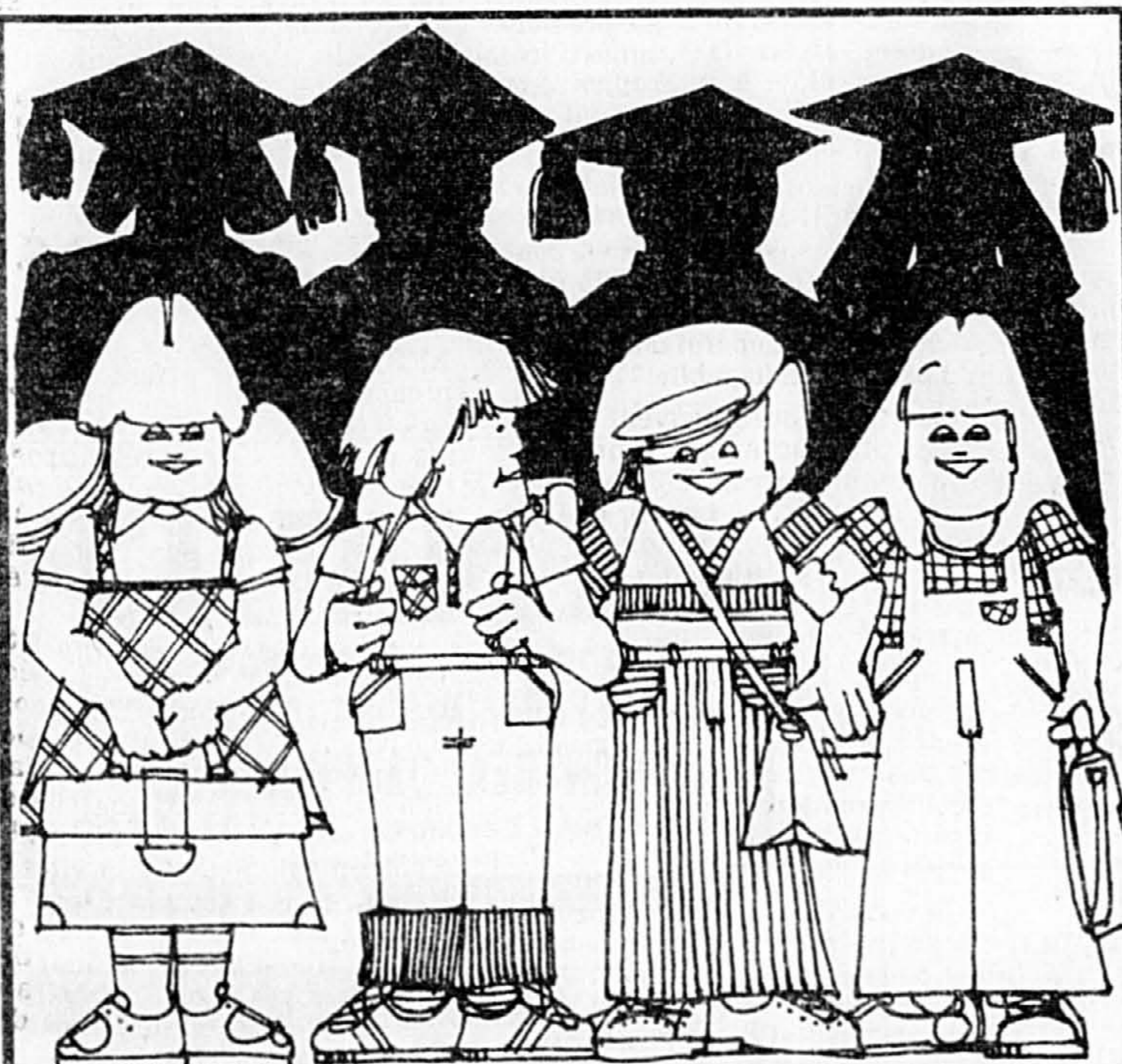
# Trust Royal

Bureaux à:

Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean et Rimouski

\*17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.

Pour renseignements, appelez 876-2525



## Chez nous tout le monde grandit

Dans plus de 500 écoles publiques de l'île de Montréal, françaises et des anglaises, catholiques ou protestantes, nous offrons des programmes et des services qui répondent aux besoins de tous.

Nous mettons à la disposition de votre enfant une grande diversité de services avec un personnel, enseignant et non-enseignant, hautement qualifié. Voici quelques-uns des programmes et des services que nous offrons:

- Une bonne formation en langue maternelle
- D'excellents programmes pour l'enseignement de la langue seconde
- La gamme complète des programmes de mathématiques et de sciences dispensés par des enseignants spécialisés qui disposent, au niveau secondaire, de laboratoires bien outillés
- Des programmes d'arts plastiques et de musique aux niveaux élémentaire et secondaire
- Une grande variété de programmes d'enseignement professionnels ainsi que des ateliers bien équipés
- Des programmes d'éducation physique et d'excellents équipements surtout au niveau secondaire
- Une politique qui vise à inciter les élèves à développer de bonnes habitudes en alimentation tout en offrant dans les écoles des aliments sains à prix modique
- Des activités parascolaires
- Des initiatives spéciales à l'intention des élèves de milieux défavorisés
- Des classes d'accueil réservées aux élèves en voie d'intégration à l'école française
- Des services à l'enfance handicapée ainsi que des conseillers en orientation, des psychologues, des travailleurs sociaux et des services de santé.

Si vous avez l'intention d'inscrire votre enfant à une des écoles des huit commissions scolaires de l'île de Montréal, surveillez les annonces des commissions scolaires:

Publié conjointement par:

1. La Commission des écoles catholiques de Montréal
2. Le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal
3. La Commission scolaire Jérôme-Le Royer
4. La Commission scolaire Baldwin-Cartier
5. La Commission scolaire Sault-Saint-Louis
6. La Commission scolaire de Lakeshore
7. La Commission scolaire Sainte-Croix
8. La Commission des écoles catholiques de Verdun

en collaboration avec le Conseil scolaire de l'île de Montréal.

# Nous sonnerons à votre porte...

entre le 1er et le 8 mars prochain.

Entre le 1er et le 8 mars prochain, si vous habitez l'île de Montréal\*, un recenseur va sonner à votre porte. Si vous êtes citoyen canadien et âgé de 18 ans ou plus, le recenseur inscrira votre nom sur une des listes électorales que les huit commissions scolaires de l'île établissent en vue des élections du 9 juin prochain. Si votre nom n'y est pas inscrit, vous ne pourrez voter pour le commissaire de votre choix et voir ainsi à l'éducation des enfants de votre quartier.

- Un message des présidents d'élection des huit commissions scolaires de l'île de Montréal.
- La Commission des écoles catholiques de Montréal
  - Le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal
  - La Commission scolaire Jérôme-LeRoy
  - La Commission scolaire Baldwin-Cartier
  - La Commission scolaire Sault-Saint-Louis
  - La Commission scolaire de Lakeshore
  - La Commission scolaire Sainte-Croix
  - La Commission des écoles catholiques de Verdun



\*Cet avis ne s'adresse pas aux résidents de Vile LaSalle, leur liste électorale scolaire ayant déjà été dressée selon celle du recensement municipal.

# Quatre études libérales pour s'attaquer au «oui»

par Pierre-Paul GAGNÉ

«En matière d'association économique, le Parti québécois demande un chèque en blanc aux Québécois. Les rares précisions qu'il a rendues publiques conduiraient à qualifier d'association économique des relations qui ne seraient pas plus étroites que celles entre le Canada et les États-Unis d'aujourd'hui.»

Telle est une des affirmations que l'on retrouve dans quatre études qui ont été rendues publiques par le Parti libéral, du Québec, hier, études qui seront vulgarisées sous forme de brochures et qui seront distribuées un peu partout à travers le Québec d'ici le référendum. En attendant, ces études serviront de toile de fond aux discussions qu'auront les libéraux provinciaux, en fin de semaine prochaine, lors de leur congrès.

Les quatre études en question portent sur les

finances publiques, la «bataille» des comptes économiques, l'association économique proposée par le Parti québécois, ainsi que sur les problèmes démographiques du Québec.

Ces études sont le fruit des députés libéraux Claude Forget et André Raynaud, du démographe Jacques Henripin et de M. François Lacasse, responsable de la mission économique au service de recherche des libéraux à l'Assemblée nationale.

### Une synthèse libérale

De l'avis des dirigeants libéraux, ces études n'apportent pas beaucoup d'éléments neufs dans la discussion préréférendaire, mais ils ont l'avantage de synthétiser la pensée libérale sur des sujets où beaucoup de choses avaient déjà été dites sans que le parti se «branche» par écrit une fois pour toutes.

Dans l'étude sur la «bataille» des comptes économiques, André

Raynaud s'attache surtout à démontrer que, contrairement à ce qu'affirment les péquistes, le Québec retire actuellement des avantages appréciables de son appartenance au système canadien et que, advenant la séparation, il s'ensuivrait que le Québec ferait face à une chute très significative de ses rentrées fiscales, compte tenu des services qui sont offerts à la population.

Prenant l'année 1977 comme exemple, M. Raynaud tente de faire la preuve que le Québec a retiré, au cours de cette année-là, \$2,7 milliards de plus qu'il n'a versé au Trésor fédéral.

L'étude sur l'association économique s'en prend directement au livre blanc publié par le gouvernement Lévesque, l'automne dernier.

Selon M. François Lacasse, l'auteur de cette étude, le PQ se réserve le droit, au chapitre de la libre circulation des marchandises, de faire toutes les entorses qu'il jugera opportunes.

Par ailleurs, M. Lacasse estime que, aux termes du livre blanc, le principe de liberté de mouvement des personnes ne s'appliquerait, concrètement, qu'aux touristes, et que la liberté de circulation des capitaux serait, à toutes fins utiles, réglementée jusqu'à disparaître.

Enfin, soutient-il, «l'union monétaire du livre blanc serait rejetée comme une insulte à l'intelligence si un autre pays l'offrait au Québec de la façon dont le Parti québécois dit vouloir la proposer au Canada».

## Schreyer présidera

OTTAWA (UP) — Le gouverneur général Edward Schreyer rentrera chez lui d'ici vendredi et pourra présider à l'assermentation du nouveau gouvernement libéral la semaine prochaine.

Son secrétaire de presse, René Chartier, a précisé que M. Schreyer se remettrait de façon satisfaisante de l'opé-

ration à l'intestin qu'il a subie la semaine dernière, et qu'il assermenterait le premier ministre élu, M. Pierre Trudeau, le 3 mars.

Selon M. Chartier, M. Schreyer, qui est hospitalisé au Centre médical du ministère de la Défense, à Ottawa, peut maintenant se lever et est en pleine convalescence.

## BREF

### Ça déménage!

Les membres du personnel du premier ministre élu, M. Pierre Elliott Trudeau, ont commencé hier à emménager dans leurs anciens bureaux, une semaine avant que le leader libéral n'ait prêté serment. Les déménageurs ont pratiquement terminé le transfert des classeurs pleins de documents entre le bureau du premier ministre et celui du chef de l'Opposition. Dès lundi après-midi, les gens qui téléphonaient aux bureaux du premier ministre Clark, dans l'immeuble Langevin situé face à la Colline parlementaire, se faisaient répondre par des collaborateurs de M. Trudeau. Et ceux qui appelaient chez M. Trudeau dans le vieil immeuble Metropolitan Life, rue Wellington, se faisaient répondre par les proches de M. Clark. Le changement de gouvernement n'aura cependant pas d'effet dans l'immeuble principal du Parlement puisque les deux hommes avaient gardé les mêmes locaux au lendemain des élections du 22 mai. On se contentera de changer les plaques de cuivre sur les portes.

### Réunion des PM de l'Ouest

Les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest vont se réunir à Lethbridge, Alberta, du 21 au 23 avril, a annoncé hier M. Dick Johnston, ministre des Affaires intergouvernementales de l'Alberta. M. Peter Lougheed, dit-il, présidera la conférence de cette année. M. Johnston a précisé qu'en plus des sujets habituels de la manipulation et du transport des grains, la conférence discutera, cette année, de la représentation de l'Ouest dans le gouvernement fédéral et du référendum québécois sur la souveraineté-association.

### Jerome à la magistrature

Ex-président de la Chambre des communes, M. James Jerome est devenu juge en chef adjoint de la Cour fédérale du Canada. Celle-ci révisé les décisions des organismes et tribunaux fédéraux. M. Jerome a prêté serment vendredi. Diplômé de Osgoode Hall, M. Jerome avait été élu au Parlement pour la première fois en 1968 comme député de Sudbury et réélu en 1972, 1974 et 1978. Nommé président de la Chambre des communes en septembre 1974, il a conservé cette fonction d'abord sous le gouvernement libéral, puis sous le gouvernement conservateur, avant de se retirer de la scène politique en décembre 1979.

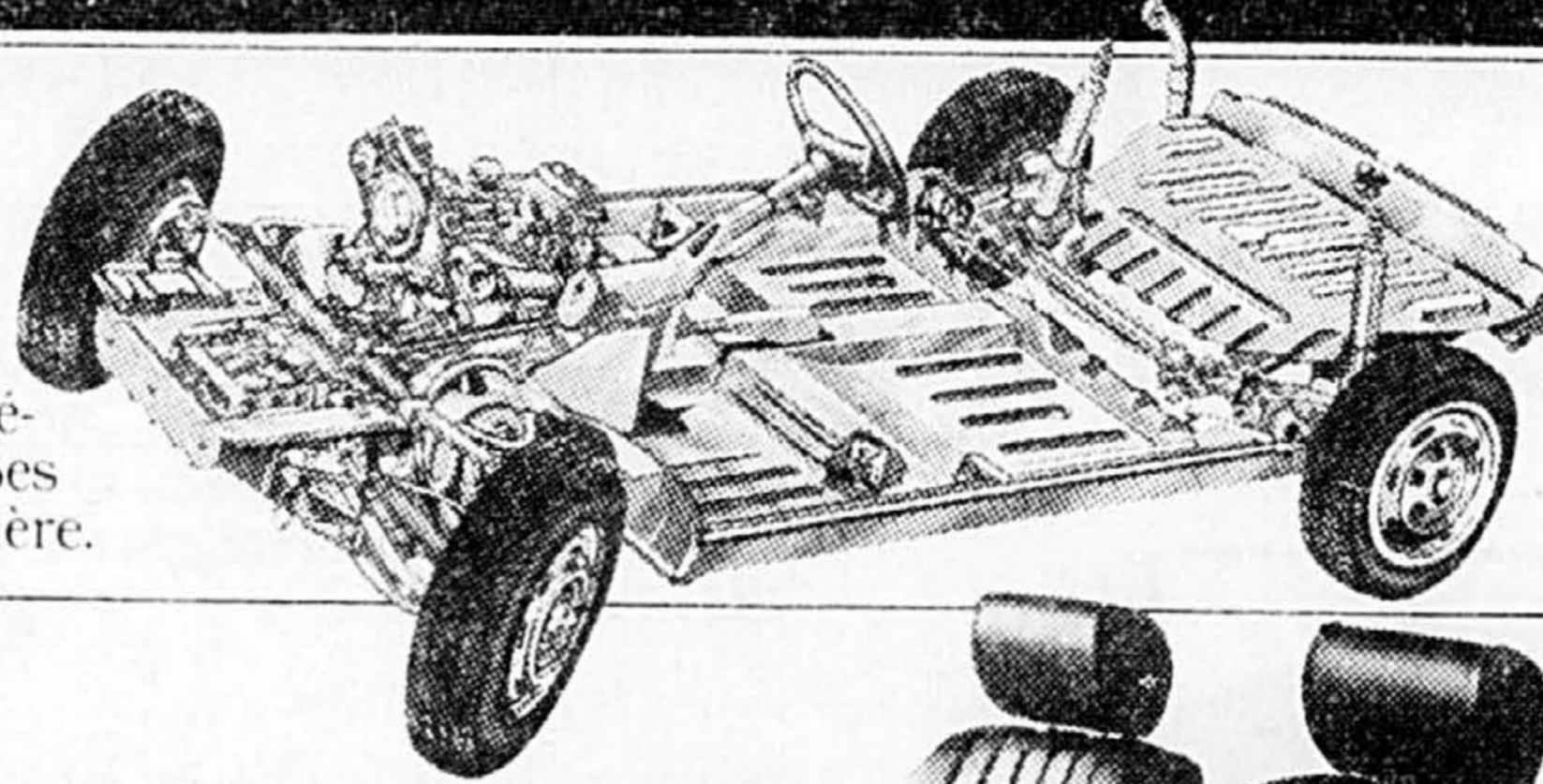
Depuis quelques semaines, certaines rumeurs circulent à propos de la nouvelle Renault 5 1980. Renault est fier de vous dévoiler aujourd'hui:

## Toute la vérité sur la nouvelle Cinq 1980

ou: Les 7 nouvelles raisons de croire au 'Chnac'.

### La base de notre réputation.

Nous ne pouvions changer la base et la mécanique de la Renault 5: elle a prouvé, depuis longtemps, par ses rendements et ses performances, son haut degré de fiabilité et de solidité. Grâce à sa traction avant: son moteur 4 cylindres 1289 cc. Bloc moteur en fonte. Sa suspension indépendante aux 4 roues, barres de torsion et barres anti-roulis. Ses pneus radiaux ceinturés d'acier Michelin. Sa direction à crémaillère.



### Nouveaux pare-chocs.

Toujours aussi soucieuse de l'aspect sécurité, la Cinq 1980 est munie de nouveaux pare-chocs noirs en fibre de verre armée, intégrant un "spoiler" à l'avant pour une plus grande économie de carburant.

### De nouveaux sièges baquets.

Les nouveaux sièges de la Cinq 1980, conçus dans les laboratoires d'ergonomie Renault, viennent confirmer une fois de plus, la haute renommée du confort de la Cinq. Autre innovation, les sièges sont maintenant munis d'appuis-tête amovibles et très confortables.



### Nouveaux phares.

La calandre de la Cinq 1980 a été modifiée intégrant deux nouveaux phares rectangulaires facilement disponibles et économiques par leur standardisation nord-américaine.



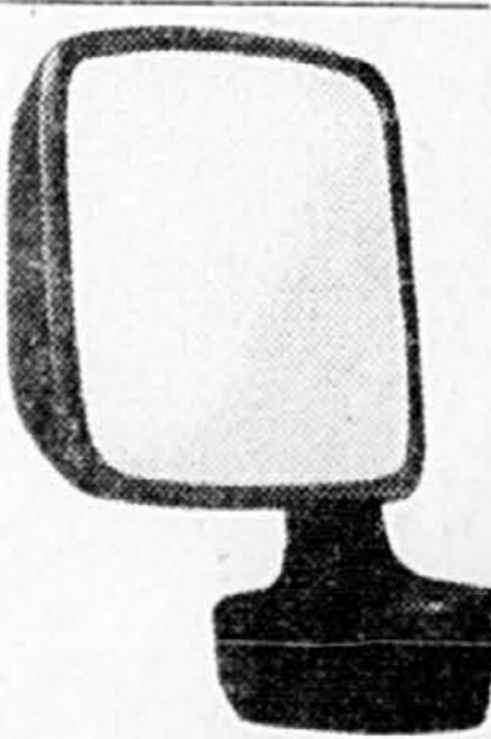
### De nouvelles couleurs.

À l'intérieur de sa métamorphose, la Cinq ne pouvait oublier de se présenter, cette année, avec un choix de nouvelles couleurs. Voici les 4 nouvelles teintes 1980: agathe, tilleul, argent, épicéa. La Cinq est également disponible en rouge, vert foncé et ardoise.



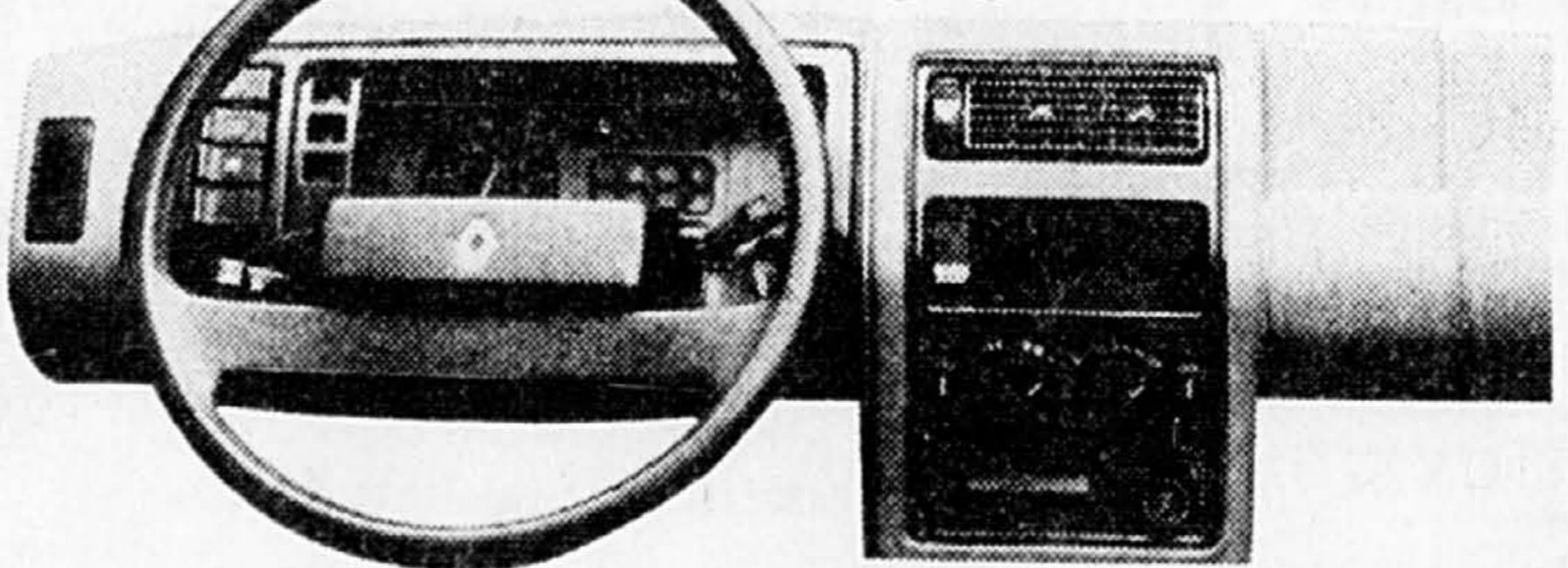
### Nouveau rétroviseur.

La Cinq 1980 est munie d'un nouveau rétroviseur extérieur de style "drapeau" qui lui confère une allure noble et sportive.



### Un nouveau tableau de bord.

Le tableau de bord a été complètement redessiné. Conçu et construit selon des critères d'esthétique et d'efficacité, le tableau de bord de la Cinq 1980 se situe vraiment dans la ligne des voitures de luxe "anti-gadget".



### Le résultat.

Mesdames et messieurs, voici: la nouvelle Renault 5 1980! Plus belle que jamais et toujours aussi économique. Quand vient le temps de faire le plein d'essence, la Cinq sait se contrôler, elle consomme si peu: 6,4 litres font rouler la Renault 5 TL pendant 100 KM. (Transports Canada: Guide sur la consommation de carburant 1980). Venez admirer, faire l'essai et constater les autres transformations de la Cinq 1980 chez l'un des 50 concessionnaires situés partout au Québec. Et profitez de l'occasion pour lui demander plus de renseignements au sujet de la Ligue du 'Chnac'... vous aussi, pourriez en devenir membre!



RENAULT

**RENAULT**  
Grand choix de modèles 80  
RÉELLES AUBAINES! Pour faire une bonne affaire venez sans tarder chez  
**MONTRÉAL DAUPHINE LTÉE**  
12050, boul. Laurentien 331-6130  
(au nord de Canadair)  
RENAULT RENAULT

VOYEZ LE CHAMPION DE LA RENAULT 5 À MONTREAL

- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal
- No 1 Montréal

Une grande championne de l'économie d'essence



Automobiles Renault Ville Marie inc.  
Le concessionnaire Renault des Québécois  
2230, Viau, Montréal, Québec 254-9971

# CECM

LA COMMISSION  
DES ÉCOLES CATHOLIQUES  
DE MONTRÉAL

## Office des élections

Afin de renseigner les 600,000 électeurs de son territoire, le président des élections de la Commission des écoles catholiques de Montréal vous présente ci-dessous les limites de ses 19 quartiers électoraux.

Chacun de ces quartiers est sous la responsabilité d'un directeur dont le bureau est ouvert, à tous les jours ouvrables, de 13:00 à 21:00 heures.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec votre directeur de quartier, qui se fera un plaisir de vous renseigner.

Veuillez noter également que la C.E.C.M. dispose d'un autre organisme de coordination et d'information, où on pourra répondre à des questions plus générales. Il s'agit du Bureau du président des élections de la C.E.C.M. sis au 6455, rue Louis-Riel et dont le numéro de téléphone est 255-8471.

Voici la description sommaire des 19 quartiers électoraux de la C.E.C.M. ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de chaque directeur de quartier.

### Description des 19 quartiers électoraux de la C.E.C.M.

#### Quartier no 1

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la rue Sherbrooke  
à l'**EST**: par la limite ouest de la cité de Westmount, l'échangeur Turcot, le canal Lachine et la rue Atwater  
à l'**OUEST**: les limites de la C.E.C.M. et la limite est de la cité de Montréal-Ouest  
au **SUD**: par le canal de l'aqueduc

Directeur: M. Jean-Jacques Mondoux  
École: Coeur-Immaculé-de-Marie  
Adresse: 1845 Desmarçais  
Tél: 767-0398

#### Quartier no 2

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par les limites sud et est de la cité de Westmount et la rue Sherbrooke  
à l'**EST**: par la rue Université et l'autoroute Bonaventure  
au **SUD**: par le fleuve Saint-Laurent  
à l'**OUEST**: par la limite est de la cité de Verdun, la rue Atwater, le canal Lachine, l'échangeur Turcot et par la limite est de la cité de Westmount

Directeur: M. Roma Hains  
École: Ste-Jeanne de Chantal  
Adresse: 550, Atwater  
Tél: 933-3227

#### Quartier no 3

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la cour de triage de Côte Saint-Luc, la limite est de la cité de Côte Saint-Luc, le chemin de la Côte Saint-Luc et le chemin de la Reine-Marie  
à l'**EST**: par l'avenue du Parc, l'avenue des Pins et la rue Université  
au **SUD**: par la rue Sherbrooke, les limites sud et est de la cité de Westmount et les limites est et sud de la cité de Montréal-Ouest  
à l'**OUEST**: par les limites de la C.E.C.M.

Directeur: Mme Gilberte Chartrand  
Centre: St-Paul  
Adresse: 11, chemin Côte St-Antoine  
Tél: 933-3050

#### Quartier no 4

Le territoire du quartier comprend deux parties:  
A) au **NORD**: par les limites de la C.E.C.M.  
à l'**EST**: par les limites de la C.E.C.M.  
au **SUD**: par le chemin de la Reine-Marie et le chemin de la Côte Saint-Luc  
à l'**OUEST**: par la limite est de la cité de Côte Saint-Luc

B) au **NORD**: par le boulevard Métropolitain  
à l'**EST**: par les voies du C.P.  
au **SUD**: par les voies du C.P. et la limite nord de la cité d'Outremont  
à l'**OUEST**: par la limite est de ville Mont-Royal

Directeur: M. Roger Paradis  
Église: St-Pascal-Baylon  
Adresse: 6570, Côte-des-Neiges  
Tél: 731-4231

#### Quartier no 5

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la rue Sherbrooke  
à l'**EST**: par les voies du C.P.  
au **SUD**: par le fleuve Saint-Laurent  
à l'**OUEST**: par l'autoroute Bonaventure et la rue Université

Directeur: M. Roland Héon  
École: Lartigue  
Adresse: 2029, Bordeaux  
Tél: 527-7313

#### Quartier no 6

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par les voies du C.P.  
à l'**EST**: par la rue Saint-Hubert  
au **SUD**: par la rue Sherbrooke  
à l'**OUEST**: par la rue Université, l'avenue des Pins et l'avenue du Parc

Directeur: M. Lucien Montreuil  
École: Baron Byng  
Adresse: 4251, St-Urbain  
Tél: 845-2533

#### Quartier no 7

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par les voies du C.P.  
à l'**EST**: par les voies du C.P.  
au **SUD**: par la rue Sherbrooke  
à l'**OUEST**: par la rue Saint-Hubert

Directeur: M. Jean Durocher  
Centre: Champagnat  
Adresse: 5017, St-Hubert  
Tél: 843-6965

#### Quartier no 8

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la rue Rachel et la rue Sherbrooke  
à l'**EST**: par la rue Létourneau  
au **SUD**: par le fleuve Saint-Laurent  
à l'**OUEST**: par les voies du C.P.

Directeur: M. Roland Philion  
École: St-Nom-de-Jésus  
Adresse: 1603, Pie IX  
Tél: 526-0073

#### Quartier no 9

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la rue Sherbrooke  
à l'**EST**: par la route transcanadienne (montée Saint-Léonard)  
au **SUD**: par le fleuve Saint-Laurent  
à l'**OUEST**: par la route transcanadienne (montée Saint-Léonard)

Directeur: M. Philippe Lapointe  
École: Guybourg  
Adresse: 6120, Lafontaine  
Tél: 259-1338

#### Quartier no 10

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la limite sud de ville d'Anjou  
à l'**EST**: par la limite est de la C.E.C.M.  
au **SUD**: par le fleuve Saint-Laurent  
à l'**OUEST**: par la route transcanadienne (montée Saint-Léonard)

Directeur: M. Daniel Tremblay  
École: La Vénédyne  
Adresse: 3055, Mousseau  
Tél: 352-1505

#### Quartier no 11

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la limite sud de la cité de Saint-Léonard  
à l'**EST**: par les limites ouest et sud de ville d'Anjou et la route transcanadienne (montée Saint-Léonard)  
au **SUD**: par la rue Sherbrooke  
à l'**OUEST**: par le boulevard Pie IX

Directeur: M. Fernand Baril  
École: Notre-Dame-du-Foyer  
Adresse: 6055, 4<sup>e</sup> avenue Rosemont  
Tél: 254-5259

#### Quartier no 12

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la rue Beaubien  
à l'**EST**: par le boulevard Pie IX  
au **SUD**: par la rue Rachel  
à l'**OUEST**: par les voies du C.P. et l'avenue DeLorimier

Directeur: Mlle Lorraine Forest  
École: St-Jean-de-Brébeuf  
Adresse: 2870, Dandurand  
Tél: 727-6871

#### Quartier no 13

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par le boulevard Métropolitain et la rue Jarry  
à l'**EST**: par la limite ouest de la cité de Saint-Léonard et le boulevard Pie IX  
au **SUD**: par la rue Beaubien  
à l'**OUEST**: par l'avenue Papineau

Directeur: Edmond Goulet  
École: St-Mathieu  
Adresse: 7230, 8<sup>e</sup> ave Rosemont  
Tél: 727-6889

#### Quartier no 14

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par le boulevard Métropolitain  
à l'**EST**: par l'avenue Papineau, la rue Beaubien et l'avenue DeLorimier  
au **SUD**: par les voies du C.P.  
à l'**OUEST**: par la rue Saint-Hubert

Directeur: Mlle Mathilde Olivier  
École: St-Ambroise  
Adresse: 6555, De Normandie  
Tél: 279-5146

#### Quartier no 15

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par le boulevard Métropolitain  
à l'**EST**: par la rue Saint-Hubert  
au **SUD**: par les voies du C.P.  
à l'**OUEST**: par la limite est de la cité d'Outremont et les voies du C.P.

Directeur: M. Maurice Marion  
École: Notre-Dame-de-la-Défense (ann.)  
Adresse: 6839, Drolet  
Tél: 277-1464

#### Quartier no 16

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par les voies du C.N., le boulevard Pie IX et la limite sud de la cité de Montréal-Nord  
à l'**EST**: par la limite ouest de la cité de Saint-Léonard  
au **SUD**: par la rue Jarry et le boulevard Métropolitain  
à l'**OUEST**: par l'autoroute des Laurentides

Directeur: M. Viateur Ravary  
École: St-Isaac-Jogues  
Adresse: 9355, De Galinée  
Tél: 389-7640

#### Quartier no 17

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la rivière-des-Prairies  
à l'**EST**: par le boulevard Olympia  
au **SUD**: par les voies du C.N.  
à l'**OUEST**: par la limite ouest de la C.E.C.M.

Directeur: M. Ernest St-Michel  
École: St-Benoit  
Adresse: 500, Mont-Cassin  
Tél: 389-3282

#### Quartier no 18

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la rivière-des-Prairies  
à l'**EST**: par l'avenue Pigeon  
au **SUD**: par la limite sud de la cité de Montréal-Nord, le boulevard Pie IX et les voies du C.N.  
à l'**OUEST**: par le boulevard Olympia

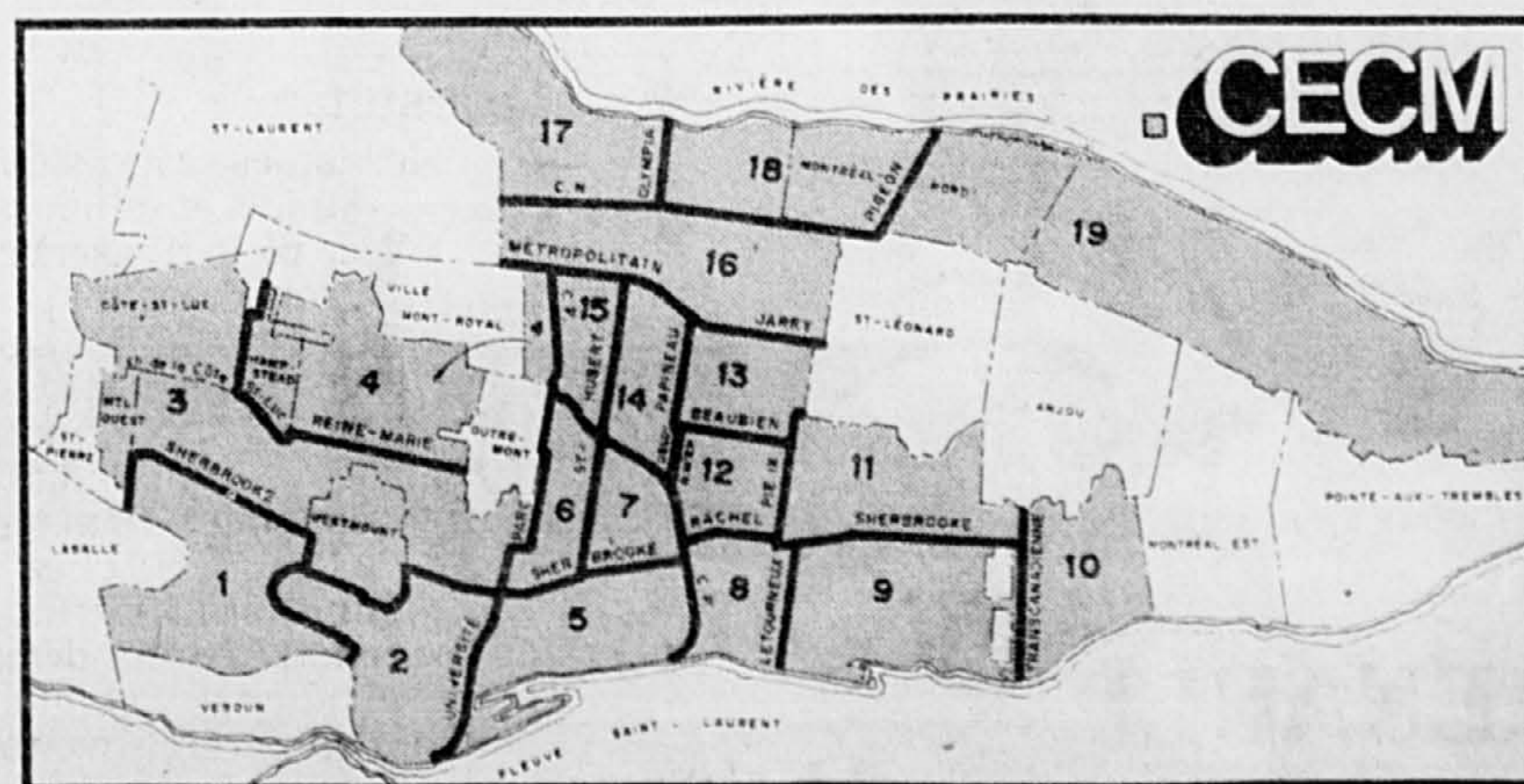
Directeur: Mlle Gabrielle Moreau  
École: St-Vincent-Marie-Strambi  
Adresse: 4621, De Castille  
Tél: 324-3166

#### Quartier no 19

Le territoire du quartier est ceinturé:  
au **NORD**: par la rivière-des-Prairies  
à l'**EST**: par la rivière-des-Prairies  
au **SUD**: par les limites nord des cités de Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Anjou et Saint-Léonard  
à l'**OUEST**: par l'avenue Pigeon

Directeur: M. Liguori Charbonneau  
École: Ste-Marthe (annexe)  
Adresse: 12755, 16<sup>e</sup> ave R.D.P.  
Tél: 648-2136

Office des élections  
M. Raymond Paquin  
Directeur du scrutin  
6455 Louis-Riel  
TÉL: 255-8471



## Les élections dans toutes les commissions scolaires de l'île de Montréal

Le 9 juin 1980 sera jour d'élections scolaires pour les résidents de l'île de Montréal. Ce jour-là, environ 1,000,000 d'électeurs pourront participer au choix des commissaires d'écoles de l'une ou l'autre des huit commissions scolaires de l'île. Ces commissions scolaires ont, ensemble, un budget qui excède \$700 millions et reçoivent dans plus de 500 écoles environ 250,000 élèves.

### Le recensement et la liste électorale

Entre le 1<sup>er</sup> et le 8 mars, chacune des commissions scolaires procédera à un recensement de porte-à-porte sur son territoire dans le but d'établir sa liste électorale (sauf à Ville LaSalle où la liste a été établie sur la base du recensement municipal).

Les recenseurs porteront un insigne d'identification. Ils vous demanderont, entre autres, si vous êtes citoyen canadien, si vous avez 18 ans ou plus et si vous habitez le secteur recensé. Il est dans votre intérêt de répondre à leurs questions car, autrement, les recenseurs ne pourront pas inscrire votre nom sur la liste électorale.

Si vous êtes catholique, votre nom sera inscrit sur la liste de la commission scolaire catholique de votre territoire et si vous êtes protestant, sur la liste de la commission scolaire protestante qui recouvre le même territoire. Si vous n'êtes ni catholique, ni protestant, vous avez le choix d'être inscrit sur l'une ou l'autre liste.

### Affichage de la liste électorale

Une copie de la liste électorale sera affichée pendant les deux premières semaines d'avril aux endroits dont la liste sera publiée dans les journaux.

### Révision de la liste électorale

Vérifiez la liste électorale. Si votre nom n'y est pas ou s'il y a erreur, il vous sera loisible pendant les deux premières semaines d'avril, de demander des corrections à cette liste. Les commissions scolaires de l'île feront paraître des annonces pour vous informer des dates précises de la révision et de la procédure à suivre.

### La journée des élections, le 9 juin

Et surtout... n'oubliez pas d'aller voter le 9 juin. C'est l'occasion pour vous de choisir un commissaire responsable de l'éducation des enfants de votre quartier.

Un message des présidents d'élection des huit commissions scolaires de l'île de Montréal.

- La Commission des écoles catholiques de Montréal - 255-8471
- Le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal - 486-1122
- La Commission des écoles catholiques de Verdun - 769-2771
- La Commission scolaire Jérôme-Le Royer - 642-1620 ou 642-9520
- La Commission scolaire Baldwin-Cartier - 695-5212
- La Commission scolaire Sainte-Croix - 748-6991
- La Commission scolaire de Lakeshore - 695-5212
- La Commission scolaire du Sault-Saint-Louis - 364-4826

Sous l'égide du groupe «En Lutte»!

# Pétition exigeant des conditions référendaires plus démocratiques

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Affirmant avoir maintenant recueilli plus de 500 signatures à l'appui de sa protestation contre la question référendaire et la Loi 92 le «regroupement de militants des milieux syndicaux, populaires et progressistes» étudie la possibilité de poser d'autres gestes pour faire valoir son point de vue: remise de la pétition au premier ministre Lévesque, rencontre de députés, manifestation devant l'Assemblée nationale et «commission parlementaire populaire» sur la question et la loi sur la consultation.

Lancé par le groupe marxiste-léniniste «En Lutte», ce regroupe-

ment, qui dépasse maintenant largement les cadres de ce mouvement, affirmait hier à Québec en conférence de presse le porte-parole Jacques Brodeur, pose trois exigences «pour que le référendum se déroule dans les conditions démocratiques les plus élémentaires»:

- que le référendum pose clairement la question de la souveraineté et qu'il lie le gouvernement, quel que soit le parti qui le forme;
- que soient retirés de la Loi 92 toutes les dispositions limitant le plein droit d'expression et d'association, tel l'exclusivité du financement des options représentées par les deux comités-parapluies;

• que le débat sur la question soit précédé d'une commission parlementaire devant laquelle tous les intéressés pourront se faire entendre sur la Loi 92 et le libellé de la question.

Le regroupement voudrait présenter sa pétition, déjà publiée dans les journaux avec une première liste de noms, au premier ministre le 4 mars, et pourrait «peut-être» manifester devant l'Assemblée nationale le 6 mars et tenir au milieu du mois prochain la «commission parlementaire populaire», avec possiblement des séances à Montréal, Québec et dans les régions où le nombre d'intéressés le justifiera.

**Liberté d'expression**  
Sur le plan de la liber-

té d'expression et d'association, le groupe dénonce l'obligation pour une personne de se taire si elle n'adhère pas à l'un des comités-parapluies et n'accepte par le «plafond» de \$300 pour les frais qui peuvent être encourus pour la tenue d'une réunion qui n'est pas organisée pour le compte d'un comité national.

Le regroupement fait sur un autre plan valoir que le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. J.-E. Richard, ainsi que des indépendantistes axés sur le Mouvement étudiant pour le «oui», ont exprimé des doutes sur la question, et que la CSN et la CEQ ont dénoncé le caractère antidémocratique de la Loi 92.

*«Je passe ma fin de semaine à essayer de rendre la vôtre plus attrayante, car pour moi, nos clients sont des voisins... de l'extérieur de la ville.»*



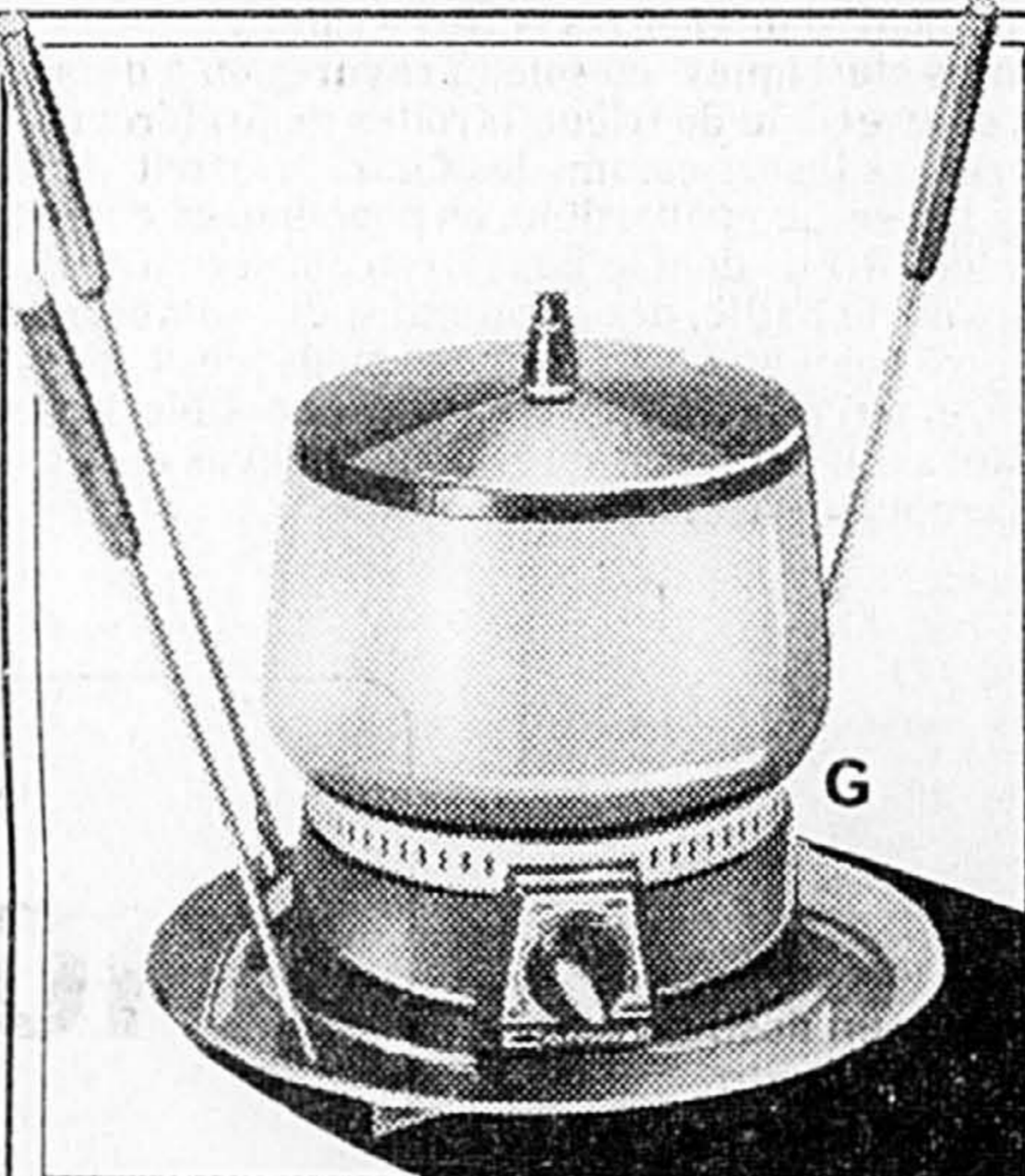
Nicole Bourget  
Commis à la réception

Un accueil chaleureux... et des gens heureux... dans le monde entier.

London • Montréal (Centre-ville, Décarie, Aéroport, Parc Olympique) • North Bay • Québec • Sault Ste-Marie • Toronto (Centre-ville, Aéroport (ouest), Don Valley) • Winnipeg

Pour réservations, composez: Québec et Ontario: 1-800-268-8930. Autres provinces: 1-800-268-8998. A Toronto appelez: 485-2610. Pour tarifs spéciaux de fins de semaine, composez: Québec et Ontario.

# bonne offre... pratiques aides-cuisiniers de marques réputées, offerts à bas prix Simpsons



## Cornwall

ensemble électrique «Cornwall» pour fondue

G. Caquelon électrique capacité 48 oz (170 litres), à intérieur non-adhésif «Teflon II», extérieur ton rouge flamme. Fourchettes incluses. 500 watts. Modèle 5234-04.

Prix Simpsons **32<sup>99</sup>**

réchaud «Cornwall» à deux éléments

J. Modèle tubulaire à contrôle «chaleur infinie» et témoin lumineux. Éléments et cuvettes amovibles pour facilité d'entretien. 500 et 1000 watts. Fini ton amande. Modèle 5148-06.

Prix Simpsons **42<sup>99</sup>**



## RABAIS 23% batterie de cuisine «West Bend»

Prix ord. Simpsons 129.98

**99<sup>98</sup>**

K. Attrayante batterie «Elite» en aluminium moulé; extérieur porcelaine ton amande à rayures de couleur, intérieur «Silverstone» non adhésif.

L'ens. 9 pcs comprend: casseroles couvertes 1, 2 et 3 litres, cocotte couverte 5 litres et poêle ouverte 25 cm (couvercle de la cocotte s'adapte à la poêle).

RABAIS 16% à 20% Éléments libres (non représentés).

	Prix ord. Simpsons	Vente
K1. Casserole couverte, 1 litre	24.98	19 <sup>99</sup>
K2. Casserole couverte, 2 litres	29.98	24 <sup>99</sup>
K3. Casserole couverte, 3 litres	33.98	26 <sup>99</sup>
K4. Cocotte couverte, 5 litres	39.98	32 <sup>99</sup>
K5. Poêle ouverte 25 cm	38.98	31 <sup>99</sup>

## GS IONA

mixeur 3 vitesses «Iona» avec base

A. Puissant modèle à contrôles sous le pouce et dispositif d'éjection des batteurs; poignée de sûreté incorporée. Robustes batteurs plaqué chrome, en forme de poire. Cordon amovible pour rangement facile. Comprend 2 bols à mélanger en verre et base. Carter ton amande. Garantie 2 ans. Modèle R34B 2. •Selection II.

Prix Simpsons **27<sup>99</sup>**

mixeur portatif 3 vitesses «Iona»

B. (Non représenté). Contrôles sous le pouce et dispositif d'éjection des batteurs; poignée de sûreté incorporée. Robustes batteurs plaqué chrome, en forme de poire. Cordon amovible pour rangement facile. Carter ton amande. Garantie 2 ans. Modèle R34D 2. •Selection II.

Prix Simpsons **16<sup>99</sup>**

pratique mélangeur 7 vitesses «Iona»

C. Commutateur pour action pulsatrice, accessoires de coupe amovibles pour nettoyage facile. Récepteur en verre 48 oz (1.5 litres) avec couvercle étanche et godet-mesure. Carter ton amande. Garantie 2 ans. Modèle BPD54D 2. •Selection II.

Prix Simpsons **36<sup>99</sup>**

ouvre-boîtes/aiguise-couteaux électrique

D. Ouvre-boîtes «Iona» avec attrape-couvercles magnétique incorporé amovible pour nettoyer en toute facilité. Conception profilée pour stabilité accrue. Espace de rangement pour cordon. Carter ton amande. Garantie 2 ans. Modèle C35KSD 2. •Selection II.

Prix Simpsons **19<sup>99</sup>**

couteau à dépecer électrique «Iona»

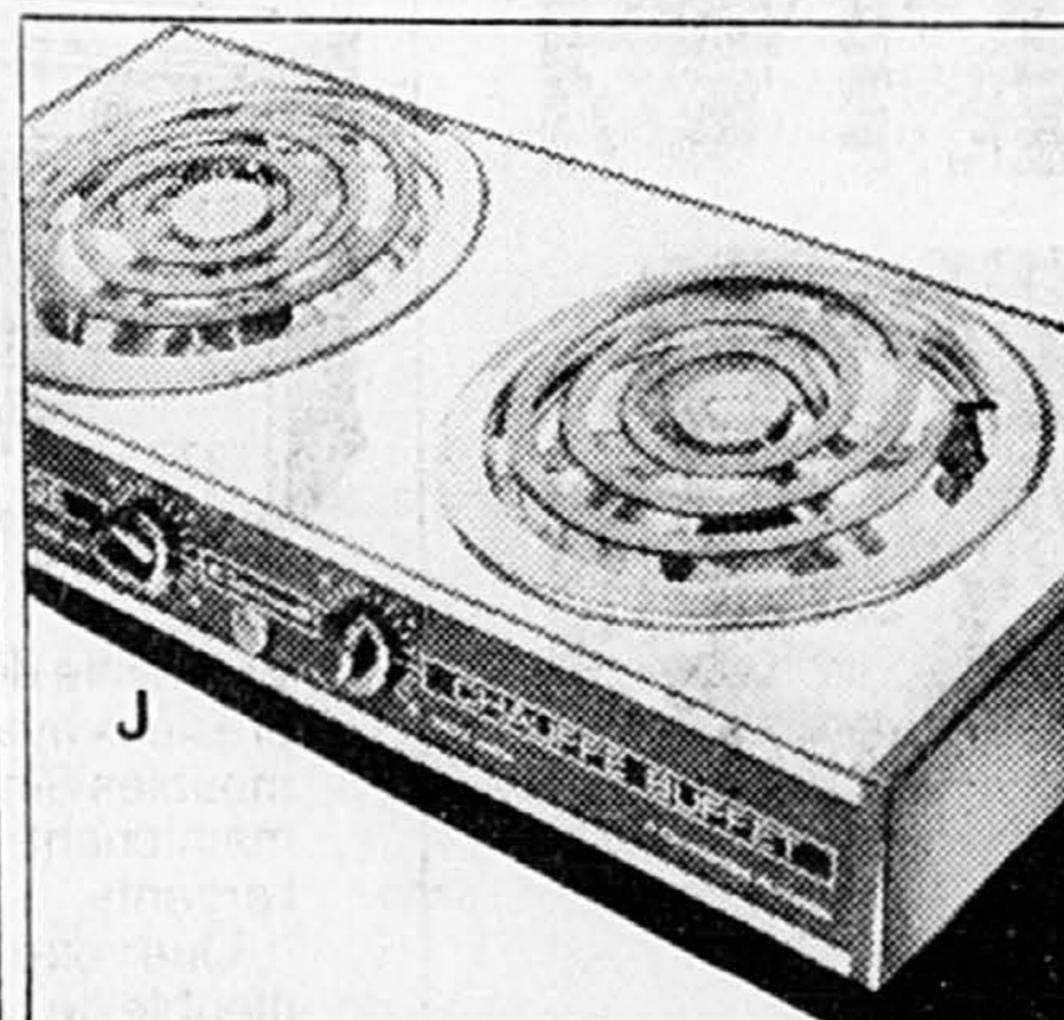
E. Commutateur à détente pour mise-en-marche/arrêt, dispositif pour éjection des lames, cordon amovible. Lame dentée en acier inoxydable, ne requérant aucun aiguisage. Support pouvant être placé sur tablette ou monté au mur. Barre de sûreté. Carter ton amande. Modèle EK25K 2. •Selection II.

Prix Simpsons **27<sup>99</sup>**

cafetière-filtre «Mr. Coffee»

F. Un merveilleux appareil vous permettant de faire 4 à 12 tasses de délicieux café en un rien de temps! Plaque chauffante gardant café chaud. Modèle MC 1200.

Prix Simpsons **46<sup>99</sup>**



Obtenez votre carte d'action  
Pour renseignements, adressez-vous au Bureau de crédit de n'importe quel magasin Simpsons.

SIMPSONS

S'ÉPANOUIT AU PRINTEMPS

Simpsons MD